Des engagements pour un devenir

Le Clos du Nid

Foyer de Vie

Lucien Oziol

Rapport de Vie Institutionnelle 2017

Foyer de Vie Lucien OZIOL
5 Bis Rue Jeanne D'Arc
48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.37.37 – Fax : 04.66.32.46.19 – mail : lucienoziol@closdunid.asso.fr

Préambule

Le présent rapport a pour objet de présenter la vie institutionnelle de l'établissement/du service. Il définit les principes permettant de garantir aux Usagers le bien-être, la dignité et toutes les possibilités d'épanouissement personnel et explicite la dimension qualitative de l'engagement de l'institution au service des Personnes en situation de handicap.

Il apporte des éléments relatifs au public accompagné, au fonctionnement de l'établissement ou service ainsi qu'aux démarches mises en œuvre afin d'améliorer les prestations proposées aux Usagers. Il tend à témoigner de la vie institutionnelle, de l'action conduite au quotidien. Il explicite l'utilité sociale de l'établissement.

L'utilité sociale se définit comme une action combinée visant à :

- ↳ la réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits ;
- ↳ la solidarité (nationale, internationale ou locale) et la sociabilité ;
- ↳ l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (éducation, santé, culture, etc.).

Au regard des dispositions de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, les « missions d'intérêt général et d'utilité sociale » des établissements sociaux et médico-sociaux sont précisément :

1. Évaluation et prévention des risques sociaux et médico-sociaux, information, investigation, conseil, orientation, formation, médiation et réparation ;
2. Protection administrative ou judiciaire de l'enfance et de la famille, de la jeunesse, des personnes handicapées, des personnes âgées ou en difficulté ;
3. Actions éducatives, médico-éducatives, médicales, thérapeutiques, pédagogiques et de formation adaptées aux besoins de la personne, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l'évolution de son état ainsi qu'à son âge ;
4. Actions d'intégration scolaire, d'adaptation, de réadaptation, d'insertion, de réinsertion sociales et professionnelles, d'aide à la vie active, d'information et de conseil sur les aides techniques ainsi que d'aide au travail ;
5. Actions d'assistance dans les divers actes de la vie, de soutien, de soins et d'accompagnement, y compris à titre palliatif ;
6. Actions contribuant au développement social et culturel, et à l'insertion par l'activité économique.

Sur la base de ces éléments, le présent rapport cherche à rendre compte de l'activité mise en œuvre lors de l'année écoulée.

SOMMAIRE

I. Rapport moral de la Direction **4**

II. Eléments de contexte **6**

1. Organisme Gestionnaire 6

2. Présentation de l'établissement 17

3. Modalités d'accueil 21

III. Activité de l'établissement **30**

1. Quantitatif 30

2. Qualitatif 32

A. Profil des Usagers accueillis 32

B. Liste d'attente 45

3. Adaptation des personnes accompagnées au Projet d'établissement 48

4. Réponse accompagnée pour tous 49

IV. Accompagnements **50**

1. Zooms sur des temps marquants de l'année 50

2. Participation des Usagers 55

3. Vie sociale 56

4. Santé 59

A. Soins 59

B. Actions de promotion de la santé 62

5. Activités citoyennes 62

6. Séjours vacances/transferts organisés par l'établissement 63
7. Transport 64
V. Démarche d'amélioration continue de la qualité **65**
1. Organisation de la démarche d'amélioration de la Qualité 65
2. EI et EE 66
3. Retour sur le plan d'actions n-1 69
4. Plan d'actions envisagé année n+1 73
5. Focus outils 79
VI. Gestion des Risques **80**
1. Focus sur la lutte contre la maltraitance 80
2. Actions de gestion des risques 81
3. Ressources patrimoniales et sécurité 90
VII. Actions en faveur de l'environnement **92**
VIII. Perspectives pour les années à venir de l'établissement **93**

I. Rapport moral de la Direction

L'actualité de l'année 2017 au Foyer de Vie Lucien Oziol a permis à tous les acteurs de prendre la mesure des opportunités offertes par le dispositif ***Réponse Accompagnée pour Tous***, en vue de la transformation et de l'adaptation des prestations.

Réponse Accompagnée pour Tous, dans sa dimension de mobilisation et de coordination de tous les acteurs impliqués dans le parcours de l'Usager nous a permis d'envisager des coopérations audacieuses pour conduire des expériences inédites.

Le Foyer de Vie Lucien Oziol, fort d'un niveau d'encadrement pluri-disciplinaire élevé, a orienté sa stratégie vers la valorisation de ses ressources. Au-delà de l'ouverture des 3 places d'accueil de jour autorisées en 2015 et gérées sans surcoût pour l'Autorité de priorité a été mise sur le développement des compétences et le redéploiement interne des ressources humaines, afin d'améliorer l'offre de services et affirmer l'inscription effective de l'établissement dans ce qu'il est courant d'appeler *« filière aval de la psychiatrie »*.

S'agissant de l'accueil de jour, la difficile question des transports, pour les 3 Usagers originaires de Mende, conjuguée au besoin exprimé de disposer d'un service dédié, de proximité nous a encouragés à la créativité. Sur la base des politiques publiques contemporaines, plus plastiques (notamment la circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement) et sur l'élaboration d'une convention de coopération, nous avons conduit une expérience de mutualisation avec l'Association Les « *Résidences Lozériennes d'Olt* », gestionnaire du Centre d'Accueil et d'Activités de Jour (CAAJ), à Mende. Le bilan très satisfaisant qui en résulte livré à nos financeurs respectifs et à la Maison de l'Autonomie, dans le cadre de ce rapport, nous imposera d'étudier les contours d'un projet plus pérenne et reconnu.

En matière de gestion des Ressources Humaines, je tiens à mentionner la nomination de Laure Nouani, en qualité de chef de services, depuis le 1er octobre. Elle succède à Marie-Laurence Richard, elle-même nommée au foyer de vie et au FAM St Hélion. Je souhaite à chacune parfaite réussite et satisfaction dans leurs nouvelles missions !

Nous avons soutenu le développement des compétences et l'appropriation de nouveaux outils permettant l'accompagnement des adultes porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA) par le biais de plusieurs actions de formation et d'un partenariat avec l'IME « Les Sapins », reposant sur l'immersion de professionnels dans nos structures respectives. La qualité du dialogue social a facilité le redéploiement d'un poste de moniteur éducateur sur le service de nuit, la refonte des plannings, l'évolution des missions des deux éducatrices spécialisées vers une mission de coordination dédiée, le recrutement d'une neuropsychologue et la mission temporaire confiée à un moniteur éducateur en charge du projet « accueil de jour ».

Ces transformations de fond attestent de notre engagement à adapter les prestations, développer les actions en faveur de l'inclusion et soutenir le parcours de personnes au profil psychopathologique complexe. Trois expériences difficiles, ayant abouti à des ruptures de contrat de séjour, ont démontré qu'en dépit de protocoles de gestion des risques opérants et forts d'une capacité à développer des ressources associatives, la prise en charge dans un établissement comme le nôtre de personnes, présentant des troubles du comportement sévères, résistant aux traitements, peut impacter de façon considérable la conduite du Projet d'Etablissement, la qualité de vie des autres Usagers et les Ressources Humaines. Je salue, dans ce contexte, le courage, la persévérance et le professionnalisme de tous les personnels qui ont pu prendre la mesure des exigences actuelles mais aussi des limites à l'accompagnement. La nécessité absolue de coordonner les projets de soins et d'associer les Maisons Départementales de l'Autonomie, parfois très éloignées géographiquement pour consolider ou diversifier la démarche d'accompagnement me semble aujourd'hui un enjeu institutionnel majeur sur notre territoire, voire un défi pour les années futures.

Isabelle Buisson,

Directrice.

II. Eléments de contexte

1. Organisme Gestionnaire

L'Association « Le Clos du Nid », fondée en 1956 par l'Abbé OZIOL en Lozère (48) et régie par la loi 1901, a pour vocation la prise en charge et l'accompagnement thérapeutiques, éducatifs, scolaires et médicaux d'enfants, d'adolescents et d'adultes handicapés. Compte tenu des différentes formes de déficiences des Usagers accueillis, l'Association s'est fixé un objectif de valorisation des capacités de chacun par un accompagnement spécialisé et évolutif tout au long de son parcours, dans les établissements et services, ainsi qu'à l'extérieur.

"Le Clos du Nid" gère 1 034 places d'établissements et services médico-sociaux.

Au terme de l'opération de "fusion/absorption" de l'Association "Les Ateliers de la Colagne" menée en 2010, l'effectif de l'Association a été porté à 901 professionnels (personnels éducatifs, aides-soignants, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, médecins psychiatres, psychologues, personnels administratifs…), pour 837,34 ETP.

Au terme de l'année 2017 ici concernée, l'Association est gestionnaire de 21 établissements et services médico-sociaux et d'une Entreprise Adaptée, listés ci-après :

Institutions	Capacité d'accueil au 31/12/2017	Compétence de contrôle et de tarification
IME « les Sapins »	42[1]	Assurance Maladie
IMPro « le Galion »	38[2]	Assurance Maladie
SESSAD « les Dolines »	20	Assurance Maladie
SESSAD Pro	9	Assurance Maladie
ESAT « la Valette »	89	Assurance Maladie

[1] Dont 27 places en internat, 11 places d'accueil de jour et 4 places en centre d'accueil familial spécialisé

[2] Dont 10 places d'accueil de jour

ESAT « de Bouldoire »	65	Assurance Maladie
ESAT « La Colagne »	150	Assurance Maladie
Foyer de vie « Saint Hélion »	24	Aide Sociale Départementale
Foyer de vie « Lucien Oziol »	35[3]	Aide Sociale Départementale
Foyer de vie « l'Horizon »	42[4]	Aide Sociale Départementale
FAM « de Bernades »	32	Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale
FAM « Saint Hélion »	12	Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale
MAS « L'Aubrac »	56	Assurance Maladie
MAS « La Luciole »	60	Assurance Maladie
MAS « d'Entraygues »	60	Assurance Maladie
EATU « La Maison des Sources »	24	Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale
Foyer d'hébergement de « Bouldoire »	61	Aide Sociale Départementale
Foyer d'hébergement « La Colagne »	130	Aide Sociale Départementale
Foyer d'hébergement de « Palherets »	81	Aide Sociale Départementale
SATeLi	4	Aide Sociale Départementale
Siège Social		Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale

[3] Dont 3 places d'accueil de jour
[4] Dont 2 places d'accueil de jour

Institution	Capacité d'accueil au 31/12/2017	Compétence administrative
Entreprise Adaptée du « Gévaudan »	12 postes	DIRECCTE

L'Association est présidée par le Docteur Jacques BLANC. Son Assemblée Générale associe des Membres Actifs, d'Honneur, Honoraires et de Droit. Elle est administrée par un Conseil d'Administration aujourd'hui composé de 18 membres actifs auxquels s'ajoutent 2 membres de Droit (représentants du Personnel).

Son Directeur Général est le garant de la mise en œuvre de la politique associative et des politiques transversales. Il veille à la dynamique globale et au développement des projets, optimise la communication interne et externe et exerce une mission de conseil et de contrôle interne auprès des établissements et services et plus précisément auprès des directeurs et des équipes de direction. De plus, la Direction Générale siège dans différentes instances au niveau National, Régional et Départemental.

Le 25 janvier 2010, l'Association a signé, avec effet rétroactif au 1er janvier, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2010-2014 qui dispose, en article 6-1 que *« L'Association produit et transmet, pour chacun des établissements et services gérés :*

dès réception de l'arrêté de tarification : un budget exécutoire au sens de l'article R. 314-37 du CASF, avant le 30 avril de l'année suivant l'exercice considéré : un compte administratif au sens des articles R. 314-49 et suivants du CASF, accompagné d'un rapport d'activité détaillé sur l'utilisation des crédits alloués ; ce rapport fera notamment référence à l'affectation des économies de charges issues de la mise en œuvre de la loi du 23 février 2005 et inclura les dispositions prévues à l'article R. 314-28 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatives aux indicateurs. »

Ce CPOM a fait l'objet de 3 avenants successifs ayant pour objet sa prorogation pour 2015, 2016 et 2017.

COOPERATION

En 2012, suite aux constats partagés par les Associations « Le Clos du Nid » et l'« Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux » (A2LFS) s'agissant à la fois de la construction indispensable d'une stratégie d'avenir au profit des patients et Usagers des établissements et services gérés, de complémentarités clinique, organisationnelle, administrative, financière et géographique, d'objets sociaux similaires ainsi que de partenariats forts, les deux institutions ont convenu de tisser des liens plus étroits. Cependant, au regard de la force historique de ces deux structures, et des différences juridiques les caractérisant (Reconnu d'Utilité Publique et Convention Collective Nationale notamment), une fusion est apparue inenvisageable à court terme. Par conséquent, il a été arrêté de conserver les deux entités sans en modifier ni le projet, ni les statuts, ni la composition.

Prenant en compte ces éléments et les coopérations déjà existantes (mutualisations, Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale de Lozère, etc.), les deux Associations ont engagé un rapprochement progressif.

En 2013, une première étape a été franchie par la création d'un "Pôle de Compétences Partagées" (PCP). Ainsi les fonctions de Directeurs des Ressources Humaines et de Directeurs des Affaires Financières puis de responsable du Service Droits, Qualité et Développement ont été mutualisées entre les deux Associations, par l'intermédiaire de contrats de mises à disposition. Ce Pôle s'est construit entre 2013 et 2015.

Par la suite, un projet de création d'une troisième association a émergé.

En 2015, le projet d'Union Lozérienne des Institutions Sanitaires et Sociales (ULISS) a été présenté aux deux Comités Centraux d'Entreprise et a obtenu un avis favorable. Réunies le 27 avril 2015, les instances statutaires des deux Associations ont pris la décision de mettre en place cette Union relevant de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et du décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi et d'y adhérer. Le même jour, l'Assemblée Générale constitutive d'ULISS s'est réunie, suivant les modalités actées par les deux associations (composition paritaire, membres désignés par les deux structures).

L'objet de cette Union d'Associations est le suivant : " […] *dans le respect du caractère propre et de l'autonomie de chaque Association adhérente, l'Union a pour objet d'élaborer, formaliser, accompagner et évaluer la mise en œuvre des stratégies communes et/ou coordonnées aux membres*".

Depuis le 1er janvier 2017, l'association ULISS est mandataire de gestion des associations « le Clos du Nid » et A2LFS.

Actions transversales marquantes de l'année 2017

a. Fiches monographiques

Au regard de l'évolution des politiques publiques et de la nécessité de proposer les prestations les plus adaptées à chaque Usager dans une logique de parcours, l'association ULISS a recherché la création d'un outil adapté permettant de mieux identifier les actions conduites au sein de chaque institution et les besoins auxquels ces dernières répondent.

Cet outil vise à répondre à 3 objectifs principaux :

- ↳ Mieux partager la connaissance des actions conduites au profit de l'ensemble des acteurs (Usagers et professionnels de proximité en particulier) pour faciliter les partenariats et mutualisation nécessaires à une meilleure réponse aux besoins.
- ↳ Envisager une nouvelle organisation des prestations afin de proposer une meilleure réponse aux évolutions nombreuses et diversifiées du secteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap,
- ↳ Valoriser l'activité « réelle » des établissements et services médico-sociaux.

Pour ce faire, à partir de la nomenclature des besoins et prestations proposée par le groupe de travail SERAFIN-PH5, une fiche modèle (voir ci-dessous un exemple d'une prestation fournie par la Direction générale) a été produite afin de faciliter la lecture et l'analyse des fiches. Une coordination, d'abord assurée par un chargé de mission puis par un chef de services d'un établissement, est proposée par la direction générale afin de faire vivre l'outil, de permettre son développement et d'en garantir la pérennité.

[5] Services et Etablissements: Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées

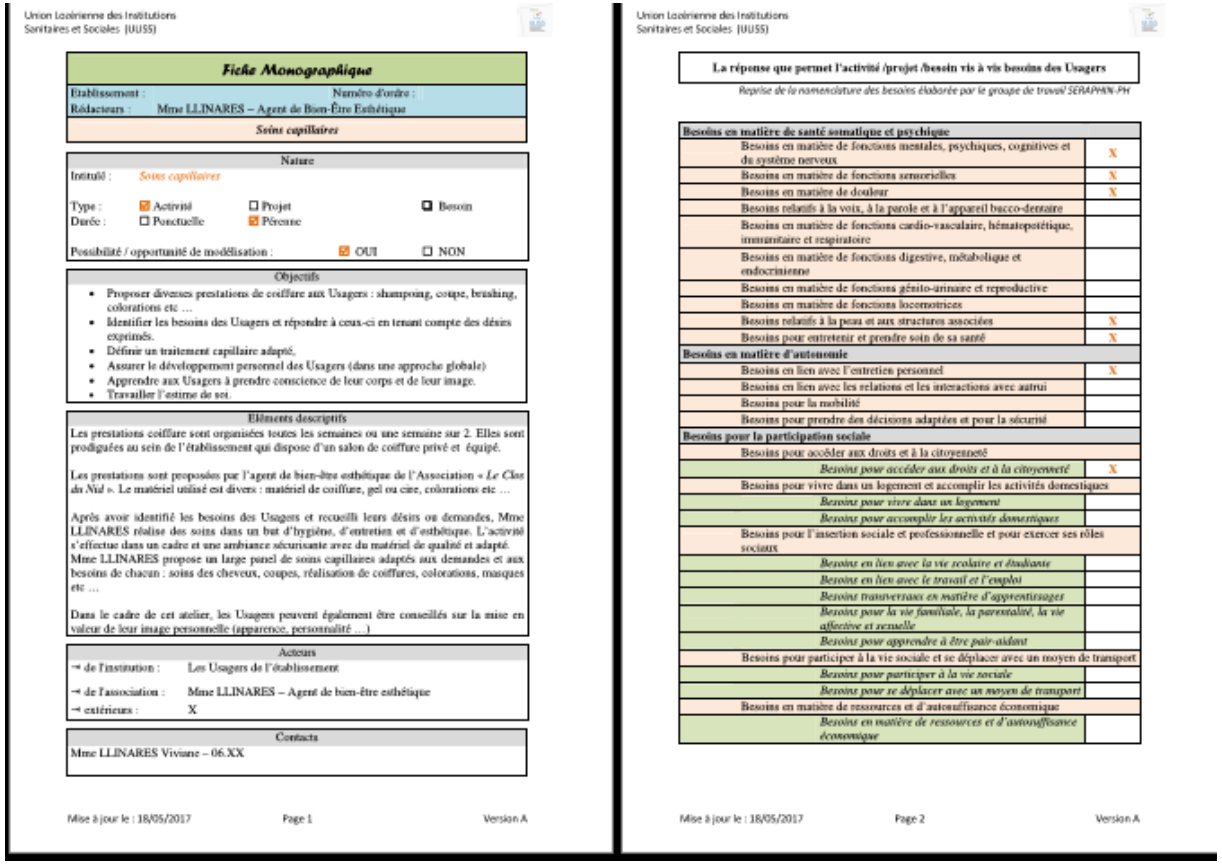

Union Locérienne des Institutions Sanitaires et Sociales (ULISS)

Fiche Monographique

Etablissement : Numéro d'ordre :
Rédacteurs : Mme LLINARES – Agent de Bien-Être Esthétique

Soins capillaires

Nature

Intitulé : *Soins capillaires*

Type : ☒ Activité ☐ Projet ☐ Besoin
Durée : ☐ Ponctuelle ☒ Pérenne

Possibilité / opportunité de modélisation : ☒ OUI ☐ NON

Objectifs

- Proposer diverses prestations de coiffure aux Usagers : shampoing, coupe, brushing, colorations etc …
- Identifier les besoins des Usagers et répondre à ceux-ci en tenant compte des désirs exprimés.
- Définir un traitement capillaire adapté.
- Assurer le développement personnel des Usagers (dans une approche globale)
- Apprendre aux Usagers à prendre conscience de leur corps et de leur image.
- Travailler l'estime de soi.

Eléments descriptifs

Les prestations coiffure sont organisées toutes les semaines ou une semaine sur 2. Elles sont prodiguées au sein de l'établissement qui dispose d'un salon de coiffure privé et équipé.

Les prestations sont proposées par l'agent de bien-être esthétique de l'Association « *Le Clos du Nid* ». Le matériel utilisé est divers : matériel de coiffure, gel ou cire, colorations etc …

Après avoir identifié les besoins des Usagers et recueilli leurs désirs ou demandes, Mme LLINARES réalise des soins dans un but d'hygiène, d'entretien et d'esthétique. L'activité s'effectue dans un cadre et une ambiance sécurisante avec du matériel de qualité et adapté. Mme LLINARES propose un large panel de soins capillaires adaptés aux demandes et aux besoins de chacun : soins des cheveux, coupes, réalisation de coiffures, colorations, masques etc …

Dans le cadre de cet atelier, les Usagers peuvent également être conseillés sur la mise en valeur de leur image personnelle (apparence, personnalité …)

Acteurs

→ de l'institution : Les Usagers de l'établissement
→ de l'association : Mme LLINARES – Agent de bien-être esthétique
→ extérieurs : X

Contacts

Mme LLINARES Viviane – 06.XX

Mise à jour le : 18/05/2017 Page 1 Version A

Union Locérienne des Institutions Sanitaires et Sociales (ULISS)

La réponse que permet l'activité /projet /besoin vis à vis besoins des Usagers

Reprise de la nomenclature des besoins élaborée par le groupe de travail SERAPHIN-PH

Besoins en matière de santé somatique et psychique	
Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux	X
Besoins en matière de fonctions sensorielles	X
Besoins en matière de douleur	X
Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire	
Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire	
Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique et endocrinienne	
Besoins en matière de fonctions génito-urinaire et reproductive	
Besoins en matière de fonctions locomotrices	
Besoins relatifs à la peau et aux structures associées	X
Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé	X
Besoins en matière d'autonomie	
Besoins en lien avec l'entretien personnel	X
Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui	
Besoins pour la mobilité	
Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	
Besoins pour la participation sociale	
Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté	
Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté	X
Besoins pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques	
Besoins pour vivre dans un logement	
Besoins pour accomplir les activités domestiques	
Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux	
Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante	
Besoins en lien avec le travail et l'emploi	
Besoins transversaux en matière d'apprentissages	
Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle	
Besoins pour apprendre à être pair-aidant	
Besoins pour participer à la vie sociale et se déplacer avec un moyen de transport	
Besoins pour participer à la vie sociale	
Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport	
Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique	
Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique	

Mise à jour le : 18/05/2017 Page 2 Version A

b. Groupes de réflexion éthique

Par cette démarche l'association ULISS entend :

- créer et maintenir les conditions pour que les droits de la personne, les principes éthiques et les valeurs humanistes soient pris en compte dans chaque établissement, dans chaque service, par chaque intervenant, quelle que soit sa place auprès de la personne accueillie ou accompagnée.

- permettre aux équipes de réaliser des prises en charge de qualité et les soutenir en amenant « une ressource de pensée indispensable pour maintenir vivant le désir d'agir pour et avec l'autre ».

L'objectif de ces temps de rencontre et d'échange est donc de permettre aux professionnels de s'interroger sur leurs pratiques tant collectives qu'individuelles, tout en construisant ensemble une démarche destinée à garantir aux usagers des accompagnements de qualité en tentant d'apporter la solution « la moins mauvaise ».

Une expérimentation est conduite depuis deux ans de manière transversale entre les 4 Foyers d'hébergement gérés par les associations membres d'ULISS.

L'année 2018 sera l'occasion de faire le bilan de cette action et d'envisager un déploiement associatif de la démarche en recherchant les niveaux de réflexion éthique les plus pertinents.

c. Démarches d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques

Dans la suite logique des évaluations internes et externes réalisées au sein de la quasi-totalité des établissements et services gérés par l'Association, il est apparu essentiel de poursuivre la dynamique en structurant une démarche pérenne d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques.

Notre volonté est que chacun des acteurs de l'établissement ou du service soit conduit à participer à cette démarche avec des moyens adaptés de manière permanente.

Pour ce faire, nous proposons à chaque institution de mettre en place un fonctionnement pérenne pour lequel le rôle de chacun est clair.

Ainsi, voici la répartition des rôles proposée par l'association qui peut être adaptée en fonction des contextes de chacune des institutions gérées :

↳ **Directeur** : Il/elle est celui/celle qui impulse et décide. Il/elle fixe les orientations de travail du « CoPil Qualité » à partir du Projet d'établissement, des améliorations à apporter observées, des remontées des Usagers, professionnels et proches, de l'analyse des fiches de

déclaration d'évènements indésirables, des préconisations issues des évaluations internes et externes, des orientations associatives, du Projet associatif et des orientations des pouvoirs publics. Il/elle valide les propositions d'organisation de travail en matière de démarche qualité émises par le « CoPil Qualité » (groupe de travail, rencontres, etc.).

↳ **Chef de services** : Il/elle assure l'animation et la coordination de la démarche qualité, co-organise le fonctionnement du « CoPil Qualité », dont il est membre de droit, avec le « référent CoPil » (convocation, ordre du jour, compte-rendu). Il/elle participe à l'élaboration de la politique qualité. Il/elle assure le bon déroulement de la démarche et son adaptation au sein de l'établissement ou service. Il/elle propose les modalités d'organisation de la démarche (inclusion de temps ad hoc dans les plannings, mise en place de partenariats, etc.) au Directeur.

↳ **« CoPil Qualité »** : Le CoPil a la charge de proposer les modalités d'action de la démarche d'amélioration continue de la qualité (questionnaire, groupe de travail, formations, organisation, partenariat, etc.) sur la base des orientations posées par la Direction. Il assure le suivi et la continuité de l'action. Il rend compte des actions menées, de leur déroulement et de celles à mener repérées. Son rôle n'est pas de réaliser l'ensemble des travaux relatifs à la démarche mais de proposer une organisation à la Direction et de conduire lesdits travaux.

↳ Composé de 4 à 6 membres issus des Usagers (selon les possibilités des personnes accompagnées) et des personnels des différents services. Chaque salarié est éligible. Le mandat de membre du CoPil est de 3 ans pour les personnels, sa durée pour les membres issus des Usagers est adaptée en fonction des possibilités de ceux-ci. Il est renouveler par tiers chaque année. La désignation des membres du CoPil est effectuée par le Directeur après un appel à candidature.

↳ **« Référent CoPil »** : Il/elle est désigné(e) par le Directeur parmi les membres dans la deuxième année de leur mandat (assurant ainsi la connaissance du fonctionnement du CoPil et des dossiers en cours). Il/elle anime le CoPil et assure son fonctionnement avec l'appui du Chef de services. Il assure le lien entre les acteurs de l'établissement ou service et la direction s'agissant de la démarche. Sa mission est d'une durée d'un an.

↳ **Secrétariat** : chargé de « l'assurance qualité » : collecte de documents, classification, mise en forme, suivi, etc.

↳ **Usagers** : Au-delà de ceux membres du CoPil, les Usagers sont conduits à participer à la démarche d'amélioration continue de la qualité. Cette participation est à déterminer au sein de chaque établissement ou service : elle peut être active (questionnaire de satisfaction, plaintes et réclamations, déclaration d'évènements indésirables, etc.) ou passive (besoins collectifs repérés dans les projets personnalisés, recueil/observation par les professionnels, retours des proches, etc.).

↳ **Familles/représentants légaux** : peuvent être conduits à participer à la démarche via des recueils d'information.

↳ **CHSCT** : Selon les sujets traités, il peut être amené à participer à la démarche.

↳ **CVS** : Selon les sujets traités, il peut être amené à participer à la démarche. Il est informé des actions menées.

↳ **Groupes de travail** : peuvent être mis en place par la direction sur proposition du CoPil ou d'autres acteurs.

↳ **Direction générale** : traite les remontées d'informations quant aux orientations, aux actions menées, aux outils mis en place, à la durée de validité des outils, aux comptes-rendus de CoPils, aux comptes-rendus de CVS, de CHSCT, aux plans de formation, etc. Participe à la création des outils nécessaires à la démarche, assure la formation des membres du « CoPil Qualité », coordonne les actions menées par les établissements et services, propose des orientations associatives, participe à la démarche lorsque cela est opportun en appui des acteurs.

d. Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

La RSO est un outil pour rechercher la performance globale de l'organisation. Aller au-delà des simples axes économiques pour avoir une vision globale de l'action des associations : gestion économique, sociale et environnementale.

Une organisation performante serait :

- Efficace d'un point de vue économique : production de richesses et amélioration des conditions de vie matérielles
- Impactant positivement son territoire d'action en améliorant les conditions de santé, d'éducation, d'emploi, équité, etc.
- Soutenable pour la planète au profit des générations futures

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces dimensions dans sa recherche de performance, les associations membres d'ULISS ont décidé de lancer un diagnostic quant à la réponse aux objectifs de la RSO en vue de s'engager plus avant dans cette démarche.

Le diagnostic a donné les résultats suivants, par axe et par Association :

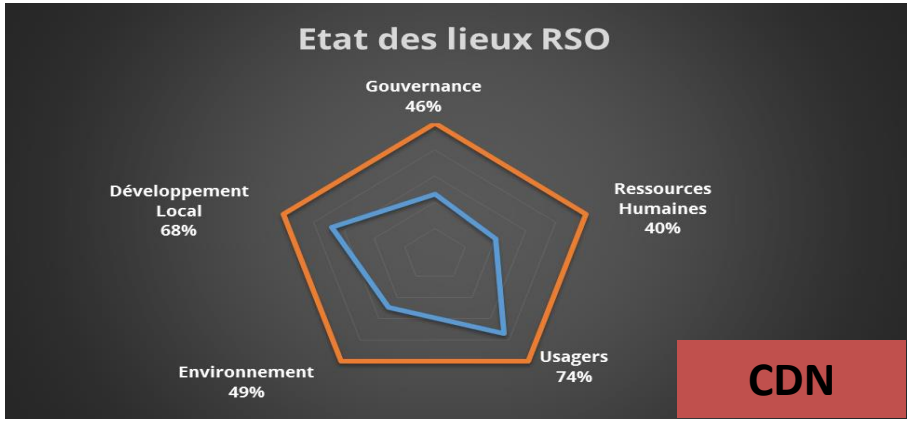

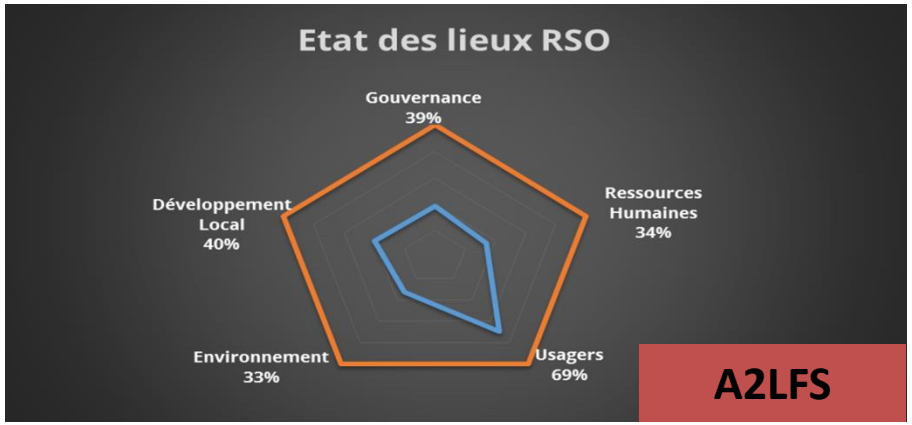

Ces résultats sont une base pour engager une démarche plus aboutie prenant en compte l'ensemble des champs d'actions de la RSO. Une expérimentation de la démarche sera lancée en 2018 et demandera l'implication de l'ensemble des acteurs des Associations.

e. Tableaux de bord ANAP

L'année 2017 a été marquée par la réponse obligatoire à un nouvel outil national, les tableaux de bord de la performance de l'ANAP (TdB).

Le TDB présente la particularité d'être un outil :

- ↳ de dialogue de gestion entre les structures, les ARS et les Conseils départementaux,
- ↳ de pilotage interne pour les ESMS,
- ↳ de benchmark entre ESMS de même catégorie,
- ↳ de connaissance de l'offre territoriale pour les ARS et Conseils départementaux.

Les indicateurs attendus portent sur de nombreux champs d'action des ESMS. Une partie de ces indicateurs est reprise dans le présent document.

Ainsi, pour les champs concernant le présent Rapport de vie institutionnelle, nous avons fait le choix de mettre en exergue les résultats et d'utiliser les éléments de comparaison par rapport à la région d'action des institutions gérées et du niveau national.

Notons que les résultats disponibles sont ceux de l'année 2016 (qui sont communiqués au mois de septembre aux ESMS renseignant le TdB).

2. Présentation de l'établissement

Foyer de Vie Lucien OZIOL
5 Bis Rue Jeanne d'Arc
48100 MARVEJOLS

Tél. : 04.66.32.37.37 Fax : 04.66.32.46.19 mail : lucienoziol@closdunid.asso.fr

Le Foyer de Vie Lucien OZIOL est installé depuis le 25/01/2011, à Marvejols, dans un bâtiment récent propriété de la SA HLM.
La vie s'organise autour de 4 lieux de vie dédiés à l'hébergement de 8 Usagers. Chaque Usager dispose d'une chambre individuelle dotée d'une salle de bain. La plupart dispose de son propre mobilier.

Trois groupes disposent d'une chambre dévolue à l'accueil de stagiaires. Un espace de type studio est mis à disposition des 3 Usagers en accueil de jour, pour leur permettre de disposer d'un espace personnel, investi par elles, selon leur choix.
Sur le plan collectif, chaque lieu de vie offre un salon, une salle à manger avec cuisine intégrée, une salle de bain commune avec baignoire balnéothérapie et un espace blanchisserie ainsi qu'une salle destinée au bien-être : esthétique et chariot mobile Snoezelen acquis en Décembre 2017.

Au rez-de-chaussée, sont installés les services administratifs et logistiques ainsi qu'une salle de réunion.
L'établissement dispose d'un service de restauration adapté. Les repas sont servis à partir d'un self à midi et le soir, en liaison froide, sur les groupes.

Les ateliers sont positionnés à proximité dans un bâtiment repéré.
L'établissement est implanté sur un vaste terrain clos, au cœur de Marvejols.

Les Usagers sont très impliqués dans l'embellissement et l'aménagement des espaces extérieurs afin de valoriser leur environnement.
L'implantation de l'hébergement, au cœur de la cité, permet de répondre aux objectifs du projet d'établissement, qui, outre, les actions ciblées sur la promotion de l'autonomie, entendent valoriser la participation sociale des Usagers.

Elément marquants du Projet d'Etablissement :

Présentation du Livret d'Accueil aux Instances, en Avril 2017. (Conseil de la Vie Sociale, Conseil d'Administration, Comité d'Etablissement).

Le Projet d'Etablissement du Foyer de Vie Lucien OZIOL a été évalué et réécrit au cours de l'exercice 2014, et approuvé en Avril 2015, en complémentarité avec le Foyer de Vie l'Horizon afin de rechercher les passerelles entre les deux structures, pour élargir l'offre de services sur le territoire.

La réorientation stratégique du Projet d'Etablissement vise à promouvoir et favoriser la souplesse dans l'accompagnement des Usagers et faciliter leur parcours de vie.
Dans ce contexte, la question de l'adaptation des prestations à la population, provenant de secteurs très diversifiés (établissement pour enfants, secteur psychiatrique, travail adapté, domicile…) a animé la réflexion et guidé la partie prospective, dans le respect des exigences du législateur et en intégrant les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles émanant de l'ANESM.

Il en résulte 7 fiches actions dont les 6 premières font l'objet d'objectifs communs et/ou transversaux avec le Foyer de Vie l'Horizon :

1- « *Mieux prendre en compte la perte d'autonomie ou la faible autonomie de certains Usagers* ». L'enjeu est d'adapter notre accompagnement dans un souci de bientraitance et de rendre possible la réorientation ou le maintien de ces personnes, dans la limite du contrat de séjour.

2- « *Se préparer à accueillir des personnes en rupture de foyer d'hébergement ou d'établissement* ». L'objectif est de tenter d'apporter des réponses à la problématique rencontrée par ces établissements et de bâtir avec le Foyer l'Horizon une communication commune sur nos offres de services.

3- « *Mutualiser les places d'externat existantes au Foyer de Vie l'Horizon* ». La proposition de mutualisation des places d'externat autorisées permettrait de répondre à des besoins exprimés sur Mende et Marvejols.

4- « *Se préparer à mieux accueillir les personnes prises en charge par la filière psychiatrique* ». Il s'agit là d'inscrire nos établissements dans la « filière aval », selon le principe d'un accueil inconditionnel et d'apporter des réponses aux personnes en situation de handicap psychique.

5- « *Faire aboutir la fonction de coordination des éducateurs spécialisés* » dans le but de promouvoir la qualité de l'accompagnement, améliorer les dynamiques d'équipe, valoriser la pluridisciplinarité et favoriser les projets transversaux sur 4 thématiques : Avancée en âge, situations complexes, bientraitance et participation sociale.

6- « *Rendre accessible le Projet d'Etablissement aux Usagers et concevoir une communication grand public* ». Afin de promouvoir une culture de l'accessibilité des documents (FALC : Facile A Lire et à Comprendre).

7- « *Améliorer notre offre de santé* » pour le développement d'actions de prévention, d'information et de dépistage (hygiène alimentaire, prise en compte de la douleur, sexualité, sécurité du circuit du médicament…)

S'agissant de l'accueil de jour et pour répondre aux demandes récurrentes des Usagers et de leur famille domiciliée à Mende ou à proximité, nous avons conduit une expérience de coopération avec le Centre d'Activités et d'Accueil de Jour de l'Association « Les Résidences Lozériennes d'Olt », du 01/11/2017 au 28/02/2018. Les conclusions de cette expérience de coopération, répondant aux principes n°1 d'orientations du futur schéma 2018-2022 sont exposés en annexe : « Favoriser les initiatives de coopération, le décloisonnement et l'innovation pour répondre aux besoins des publics de la manière la plus adaptées et accessible en tenant compte des ressources à disposition voire en les adaptant ». (Couleurs Lozère n°43 – Janvier/Février/Mars 2018 – page 11).

Organigramme Foyer de Vie Lucien Oziol, au 31/12/2017

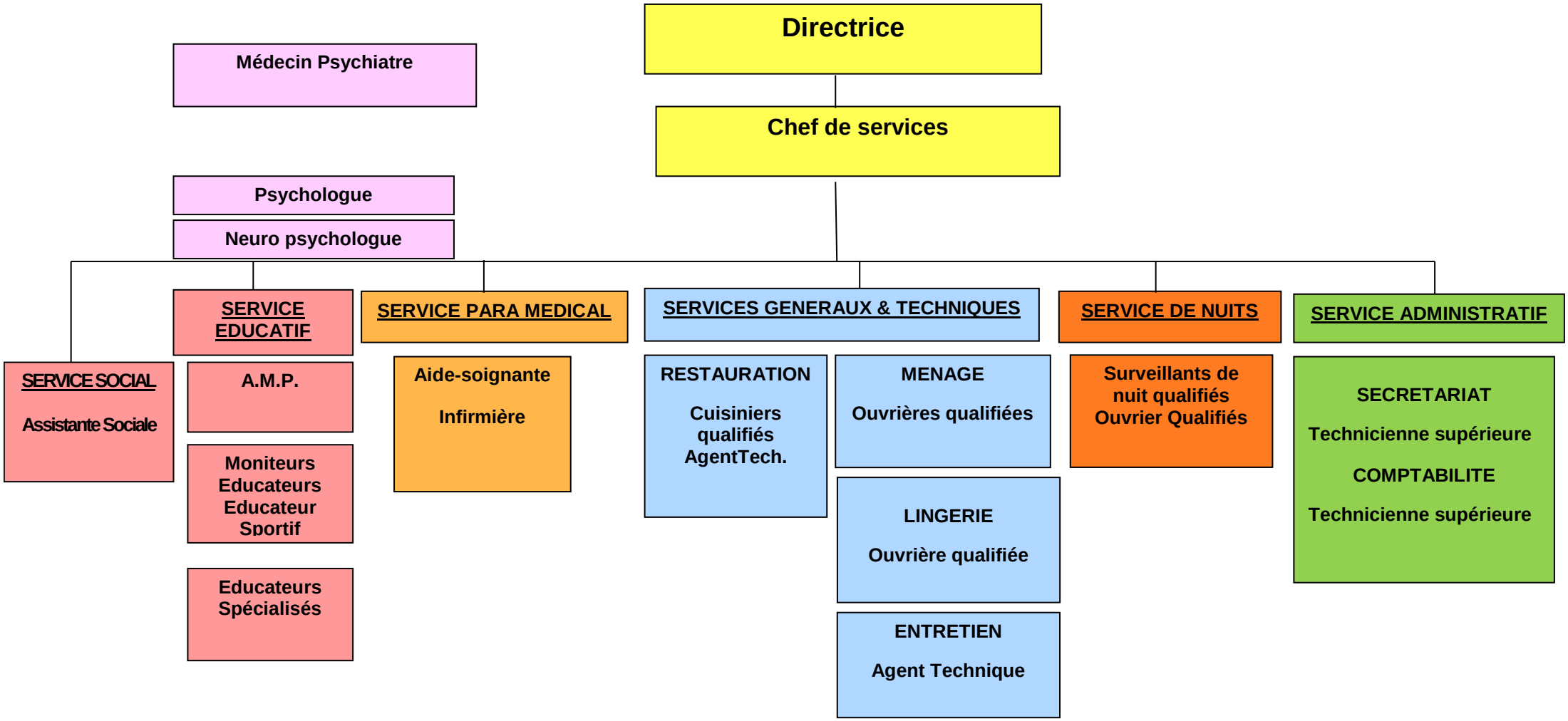

3. Modalités d'accueil

L'Etablissement fonctionne en internat et en externat sur l'année civile complète (366 jours). Dans ce contexte, l'Etablissement reste ouvert en continu durant l'année.
Le prix de journée pour 2017 est établi à 183.33 € pour l'internat et à 73.33 € pour l'accueil de jour par le Conseil Départemental de la LOZERE.

L'établissement offre un lieu de vie adapté et confortable, ainsi qu'un accompagnement personnalisé à chacun des Usagers accueillis. A ce titre, l'établissement :

- Propose une prestation hôtelière de qualité (hébergement, restauration, blanchissage, cadre de vie et environnement).
- Veille à la protection et à la sécurité des usagers.
- Assure un accompagnement médical, ainsi qu'une prise en charge thérapeutique si nécessaire, et propose une aide psychologique.
- Accompagne les usagers dans les situations quotidiennes (repas, toilettes …), après évaluation.
- Propose des activités stimulantes et variées visant à développer des potentialités et à favoriser l'intégration sociale.
- Assure les transports collectifs ou individuels, dans le respect des besoins, à l'exception des retours en famille et des départs vacances.
- Stimule le bénéficiaire dans la connaissance de son environnement.

4. Coopération/mutualisation

	Partenaires	Objectif du partenariat	Formalisation des partenariats
Sanitaire	• Centre hospitalier François Tosquelles de St Alban sur Limagnole (psychiatrie)	• Fluidifier le parcours de soin des Usagers • Préciser les conditions aménagées de l'accueil, objet de la convention, du séjour au centre hospitalier et de la sortie des personnes handicapées accueillies dans les établissements de l'association	• Convention associative en 2007
	• A2LFS/CDN	• Pôle de compétences partagées • Assurer une optimisation de la prise en charge des Usagers par le développement d'une réponse coordonnée et graduée tout en optimisant l'emploi des ressources • Assurer une prise en charge et un accompagnement coordonnés des personnes quel que soit leur point d'entrée dans le dispositif constitué par les opérateurs, par un décloisonnement de leurs champs d'intervention réglementaire	• Mandat de gestion à l'association ULISS le 1er janvier 2017
	• Hôpital lozère (Mende et Marvejols)	• Améliorer les conditions d'accueil des Usagers	• Pas de convention
	• Equiphoria	• Hippothérapie	• convention associative
	• Astralhor	• collecte des déchets médicaux	• convention établissement depuis 2010
Médico-social	• Association Groupe d'Entraide Mutuelle de la Lozère à Mende (entraide, prévention et lutte contre l'isolement des personnes en souffrance psychique)	• Formaliser le soutien apporté par les parrains du GEM : accompagnement technique à sa gestion financière, accompagnement à la réflexion et au développement de ses projets	• Convention de parrainage associative formalisée en 2013
	• SAMSAH Association Rés Loz d'Olt	• Mutualisation fonction Assistante Sociale	• Pas de convention
	• Foyer la Colagne	• Prêt du gymnase • Participation d'un Usager à une activité escalade	• Convention établissement • Convention individuelle
	• ADAPEAI 48 (Foyer de vie Lucalous)	• Accueil de stagiaires et admission Usagers du FLO	• Conventions individuelles et contrats de séjours
	• EATU La Maison des Sources	• Accueil des Usagers du FLO pour séjours de rupture ou de répit • Accueil des Usagers en stage et admission	• Conventions individuelles

	• Association Ste Angèle	• Promouvoir les échanges pour soutenir le parcours des Usagers • Perspective de partenariat avec le service « La maison »	• Pas de convention
	• Foyer de vie l'Horizon	• Accueil de stagiaires • Projet de participation d'un Usager du FLO à une activité espaces verts	• Conventions individuelles
	• PEP12 (Foyer de vie Recoules Prévinquières)	• Accueil de stagiaires et/ou admission	• Conventions individuelles
Administrations	• Préfecture/Conseil Départemental 48	• CPOM	• 2010/2014, reconduit en 2015, 2016 et 2017
	• Pôle Emploi	• Evaluation dans le cadre de reconversion professionnelle ou bilan de compétence	• Convention individuelle
Organismes de formation URIOPPS ACTIF	• ETES • URIOPPS • ACTIF	• Accueil de stagiaires élèves en formation (ES, ME, AMP) • Formation tuteurs de formation • Journées de formation	• Convention établissement et conventions individuelles
	• Lycée Peytavin	• Stage de Bac Pro Accompagnement de service à la personne	• Convention individuelle
	• Lycée Notre Dame	• Stage BTS Economie Sociale et Familiale	• Convention individuelle
	• IRTS LR (IRFFD et IFOCAS)	• Formations cadres	• Convention Associative
Loisirs	• Centre sportif Marceau Crespin	• Créneaux horaires à disposition des différentes infrastructures du CSMC pour les établissements de l'association.	• Convention associative
	• Ferme pédagogique Brugers	• Créneau horaire à disposition pour une activité à la ferme	• Convention établissement
	• FAM Bernades	• Utilisation du bassin balnéothérapie	• Convention établissement
	• Club de judo	• Mise à disposition d'un créneau d'utilisation du dojo du club	• Pas de convention
	• Boulodrome Marvejols	• Mise à disposition de 2 créneaux d'utilisation du boulodrome	• Pas de convention
	• Foyer de vie St Hélion	• Proposer un espace individuel d'accompagnement et participation aux travaux de la ferme	• Convention individuelle
	• Foyer de vie l'Horizon	• Utilisation de la piscine associative	• Convention établissement
	• CDSAL	• Utilisation du gymnase de la ville de Marvejols	• Créneau attribué par établissement, convention CDSAL/ Marvejols

	• Evêché (ou diocèse)	• association la Pastorale, participation de Usagers (hors établissement) à l'aumônerie	• convention associative
Autres	• Consultant IFOCAS	• Analyse des pratiques professionnelles	• Convention établissement
	• Pôle emploi	• Evaluation dans le cadre de reconversion professionnelle ou bilan de compétence	• Convention individuelle

ILLUSTRATION :

Durant quatre mois, de novembre 2017 à février 2018, les 3 personnes qui fréquentent l'accueil de jour du Foyer de Vie Lucien Oziol sont accueillies les lundis, au CAAJ, bâtiment l'Aurore, à Mende, à l'appui d'une convention de coopération, jointe en annexe.

Les personnes sont accueillies et accompagnées par la monitrice éducatrice du CAAJ et par un moniteur éducateur du Foyer de Vie Lucien Oziol, volontaire. Avec les Usagers, ils sont en charge de définir le contenu des journées et le programme.

Il s'agit d'activités de participation sociale, favorisées par un environnement urbain, d'activités physiques, sportives et culturelles. D'autres propositions, en interne, sont soumises aux participants : atelier informatique, cuisine, arts plastiques…

Ces activités sont proposées et animées par les moniteurs éducateurs en charge du projet.

Ponctuellement, ils sont relayés par des professionnels du foyer de vie sur des thématiques spécifiques : sport, culture, notamment…

Le service à Mende est ouvert le lundi de 9 à 17 heures, à compter du 6 novembre 2017. Il accueille 3 personnes du foyer de vie, des personnes disposant d'une orientation FAM ou MAS, qui fréquentent le CAAJ, de jeunes candidats à l'admission en FAM et possiblement des internes du Foyer de Vie Lucien OZIOL, pour éviter une forme d'isolement du groupe et favoriser les interactions sociales…

Une évaluation formelle du projet, réalisée en février 2018, avec la participation des Usagers et de leur famille est annexée à ce rapport, en guise de communication aux Autorités de Tarification, et d'illustration du compte administratif 2017.

Exemple d'une coopération réussie :

FLOwer LEP : Présentation du Projet

Quand Marie-Rose m'a proposé de travailler conjointement sur un PROJET autour du thème de l'hygiène alimentaire, j'ai tout de suite accepté.

En effet ce thème d'éducation à la santé, fait partie intégrante des objectifs fixés dans le projet d'établissement et de celui de l'atelier cuisine que j'anime au sein du Foyer de Vie Lucien Oziol de Marvejols.

Au FLO, l'activité cuisine est riche en échanges et en apprentissages de la vie. Le projet que je propose s'inscrit dans une action éducative qui tient compte à la fois de l'individuel et du collectif en offrant aux usagers intéressés un espace de participation sociale mais aussi une passerelle vers l'autonomie. Différents groupes ont été créés en tenant compte des projets de chacun, de leurs pathologies afin que chaque Usager trouve sa place. L'atelier cuisine doit être un moment convivial, de bonne humeur, de plaisir, ou chaque participant doit être valorisé par son savoir-faire.

Les objectifs développés à l'atelier sont :

1- La découverte du plaisir de cuisiner et de se restaurer :

- Développer le plaisir de déguster ce que l'on vient de préparer.
- Découvrir de nouvelles saveurs et de nouveaux aliments.
- Développer un climat favorable à l'échange par la création de groupes réduits (4 à 5 personnes maximum).
- Partager des tâches ménagères et culinaires.
- Favoriser l'élaboration de projets de groupe : repas à thème, suivre les fêtes du calendrier, les anniversaires, invitation d'une personne de leur choix (apprendre à mettre la table, la décorer).
- Respecter les règles de « bonne conduite à table ».

2 – Le développement de l'indépendance : apprentissage des notions de base pour élaborer et préparer un repas :

- Elaborer un menu en fonction du budget, mais aussi chacun à tour de rôle, selon ses propres goûts, matérialisé sur un support papier Intitulé « la cuisine de … ».
- Réfléchir à l'équilibre alimentaire : connaître les familles d'aliments qui composent un menu, manger de tout mais en quantités adaptées.
- Apprentissage de recettes simples à réaliser : pratique de la lecture, mémorisation du savoir-faire.
- Maintien des acquis de base : addition, soustraction, notion de temps (ordre chronologique des actions), les mesures, la pesée, la monnaie,….
- Apprendre à réaliser une liste de courses et effectuer les achats dans un supermarché.
- Connaissance ou reconnaissance des ingrédients et des différents ustensiles, comprendre les termes techniques.
- Les participants sont amenés à se déplacer pour aller faire les courses puis à stimuler leur habileté ainsi que la préhension fine : éplucher, tailler, remuer, mixer, laver, essorer.
- Découvrir des spécialités des cuisines du monde, ou des spécialités selon l'origine géographique ou culturelle de chacun.

3- La valorisation et l'estime de soi par la responsabilisation :

- Permettre à chaque personne de vivre l'expérience valorisante de « chef cuisinier » et décider du menu, de l'élaboration du repas, de la liste de courses. Permettre à chacun d'expérimenter des rôles différents valorisant leur image personnelle et sociale.
- Développer l'autonomie des Usagers et les prises d'initiatives individuelles.

4- La participation sociale :

- Aller « faire les courses » en donnant une liste adaptée selon le niveau de compréhension et de lecture de chaque résidant et en confiant une somme d'argent pour réaliser ces achats.
- Travailler avec le réseau extérieur : cuisinier du Foyer pour apprendre la décoration d'un gâteau d'anniversaire, par exemple, l'atelier de l'IMPro, le Lycée Peytavin de Mende.
- Proposer des sorties extérieures dites de découverte des métiers de la chaîne alimentaire, les métiers de bouche, les métiers de restauration mais aussi faire la cueillette de fruits, de champignons.

Ce projet, qui se nomme « PROJET SOLIDAIRE », est le fruit de la réflexion d'une équipe enseignante du Lycée Emilie Peytavin issue du Lycée Professionnel et du Lycée Technologique, qui se propose de concevoir un Outil électronique simple, facile à utiliser et permettant la compréhension de l'équilibre alimentaire pour des personnes en situation de handicap.

Pour la mise en œuvre du projet, les élèves

- De la classe de 1ère Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)
- De la classe de 1ère de baccalauréat des Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement durable (STI2D)

Sont mis à contribution pour une mise en pratique de leurs connaissances théoriques et pratiques.

Lors des premières réunions préparatoires avec les professeurs des classes concernées, l'idée d'une fleur alimentaire a émergé, suite à la présentation des outils utilisés en activité cuisine au sein du Foyer.

La classe technologique STI2D a pris en charge la conception et la fabrication de l'outil électronique (cahier des charges), pendant que la classe de 1ère Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) et les huit adultes du Foyer Lucien Oziol travaillaient sur le thème de l'hygiène alimentaire.

Un programme d'actions riches en rencontres a été aménagé entre Lycéens et Usagers afin de promouvoir l'intégration, et créer un climat de confiance entre les différents publics :

Prise de contact entre les Usagers et les lycéens, avec la fabrication d'affiches sur les menus équilibrés, en petits groupes.

Atelier cuisine : déclinaison des règles d'hygiène et de sécurité, des différentes recettes réalisées.

Rencontre avec les Lycéens STI 2D : explications sur la fabrication du prototype.

Cinéma de Mende : Film « *Patient* » avec tous les acteurs du projet.

Finalisation du projet : échanges en petits groupes sur la vie au lycée et au foyer.

En parallèle, le choix du nom de « l'outil » s'est fait d'un commun accord à partir des propositions des participants :

1. Fleur alimentaire équilibrée.
2. Fleurs des groupes d'aliments.
3. Fleur PEYTOZIOL de l'alimentation.
4. Fleur OZIVIN de l'alimentation.
5. Fleur alimentaire PEYTOZIOL.
6. BUZZ alimentaire PEYTOZIOL.
7. BUZZ PEZYTOZIOL.
8. FLOwer LEP leur = flower FLO= Foyer Lucien Oziol LEP=Lycée Emile Peytavin.

Le « FLOwer LEP » est un prototype pour s'assurer de l'équilibre alimentaire des menus. Chacun des protagonistes a adhéré au projet dès les premiers instants. L'intégration a été le fil conducteur de cette expérience très riche pour chacun des acteurs.

Les Usagers du FLO sont très contents de l'accueil bienveillant des élèves. Ils ont émis des retours très positifs de chaque échange et chacun d'entre eux, est très fier de nommer les élèves avec qui ils ont partagé cette expérience.

La dernière étape sera la venue des 33 élèves et de leurs professeurs, au sein du Foyer, lundi 22 Mai, afin de partager un goûter équilibré et d'évaluer l'usage et le rôle de l'outil.

Partenariats actifs

Salle de Sport La Colagne	Sport collectif
Montrodat (tir à l'arc, muscu)	Educateur Sportif
EATU (snoezelen)	Evaluer la pertinence du maintien de la convention
Piscine Mende, St-Chély	Educateur Sportif
Ferme Brugers	1 séance hebdo groupe de 5
GPLV (danse)	1 séance 2 grpes / mardi matin
FAM Bernades (balnéo + musicothérapie	séances hebdo
Domaine du Ventouzet	séances thématiques ponctuelles
Herbes Joyeuses (Mme Putot)	Participation individuelle de 2 Usagers
Poterie (Mme Razon)	Participation individuelle de 1 Usager
C'est moi qui l'ai fait (Valérie)	Participation individuelle de 2 Usagers
Judo Club Marvejols	Participation individuelle de 2 Usagers
Centre Equestre La Crouzette	Participation individuelle de 1 Usager
Aumonerie	séance hebdo 2 Usagers
Résidence Lozérienne d'Olt	Coopération / mutualisation Accueil de Jour MENDE
GHT	Participation au diagnostic territorial
Lycée Peytavin	Partenariat Atelier Cuisine
Foyer l'Horizon (piscine)	Séance hebdo Educateur Sportif
Equiphoria	Accompagnement sur prescription
IME Les Sapins	Immersion TSA

III. Activité de l'établissement

1. Quantitatif

⇨ Internat, Accueil de jour, nombre d'actes

Internat

Activités en journées	N	N-1	N-2	N-3
Théorique	**11 680**	**11 712**	**11 680**	**11 680**
Prévisionnel	**11 198**	**11 120**	**11 042**	**11 042**
Réalisé	**11 002**	**10 637**	**10 622**	**10 505**
Ecart Prévisionnel/Réalisé	**196**	**483**	**420**	**537**
Taux d'occupation	**94.20 %**	**90.82 %**	**90.94 %**	**90 %**

Accueil de jour

Activités en journées	N	N-1	N-2
Théorique	**750**	**753**	
Prévisionnel	**252**	**253**	
Réalisé	**369**	**355**	**105**
Ecart Prévisionnel/Réalisé	**117**	**102**	
Taux d'occupation	**49.20 %**	**47.14 %**	

Internat

(Décompte Administratif)

Absentéisme des Usagers en nombre de jour	Convenance personnelle	Hospitalisations	Hospitalisations psychiatriques
	399	0	144

Accueil de jour

Absentéisme des Usagers en nombre de jour	Convenance personnelle	Hospitalisations et/ou maladies	Hospitalisations psychiatriques
	81	300	Sans objet

Le Budget Prévisionnel identifié un nombre de 750 journées théoriques à réaliser au cours de l'exercice. Nous avons effectivement réalisé 369 journées. L'écart résulte de l'absence pour maladie d'un Usager pendant 10 mois, ainsi que les absences pour convenance personnelle des deux autres.

	Médiane 2016 FOYERS VIE		
	National	Régional	Lozère
Activité			
Taux de réalisation de l'activité	100%	100,63%	100,74%
Taux d'occupation	93,26%	96,91%	97,67%
Nbr moyen de journées d'absence	31,58	30,29	20,71
File active	34	42	44
Taux de rotation des lits (hors accueil temporaire)	4,55%	5,00%	3,57%
Taux de rotation des places financées en accueil de jour	6,25%	3,89%	16,67%

2. Qualitatif

A. *Profil des Usagers accueillis*

a. *Sexe*

Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	**14**	**40 %**
Homme	**21**	**60 %**

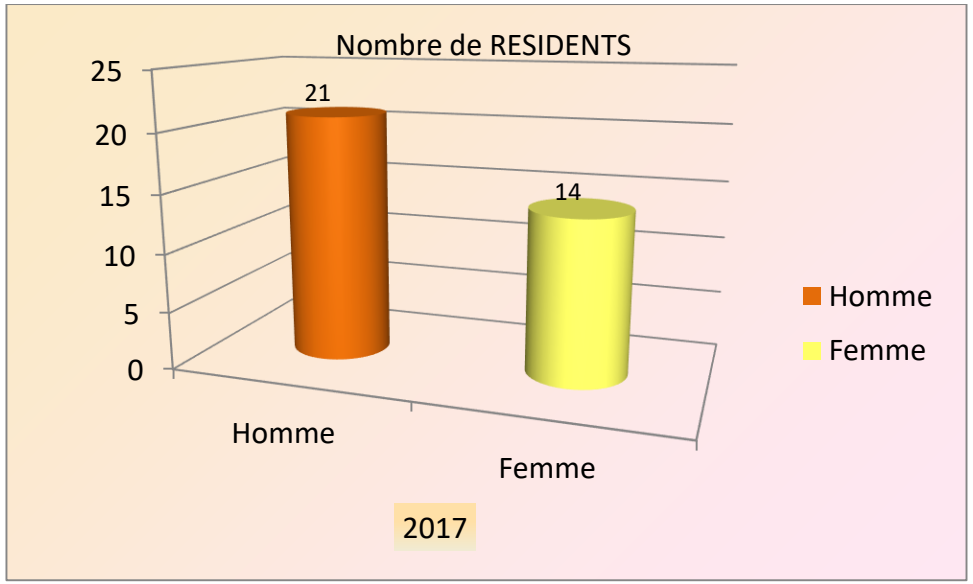

b. Tranche d'âge

Age	Nombre	H	F	Pourcentage
Moins de 25 ans	**10**	**6**	**4**	**28 %**
De 25 à 34 ans inclus	**12**	**8**	**4**	**34 %**
De 35 à 44 ans inclus	**4**	**2**	**2**	**11 %**
De 45 à 54 ans inclus	**9**	**5**	**4**	**25 %**
De 55 à 64 ans inclus	**0**	**0**	**0**	**0 %**
65 ans et plus	**0**	**0**	**0**	**0 %**

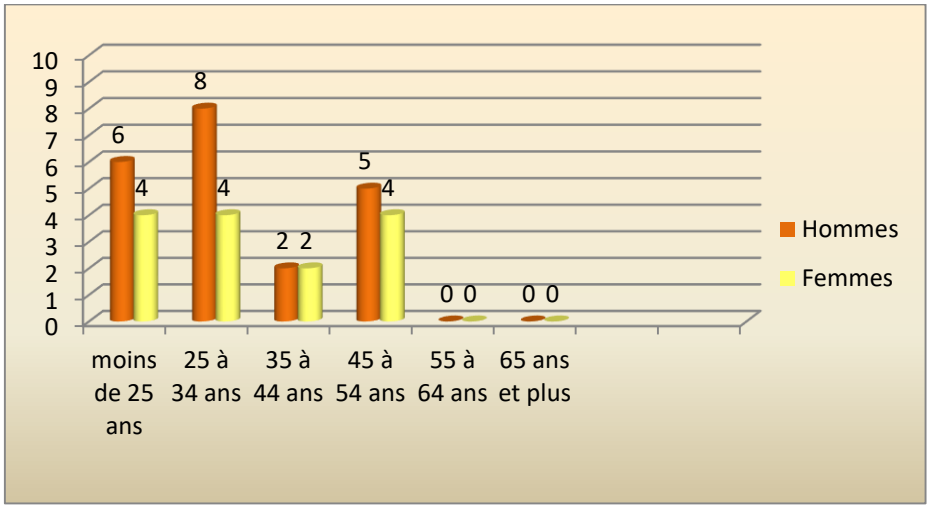

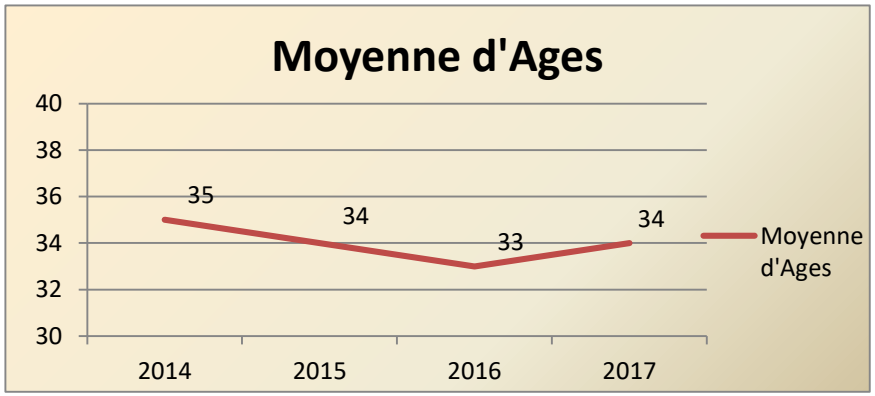

La moyenne d'âge reste stable à 34 ans avec l'accompagnement de 9 personnes avancées en âges exigent de nouvelles réponses, voire le lancement de démarches visant une réorientation.

c. Origine des Usagers

Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	**11**	**31 %**
Départements Limitrophes	**5**	**14 %**
Région Occitanie (hors Lozère et départements limitrophes)	**2**	**5%**
Autre	**17**	**48 %**

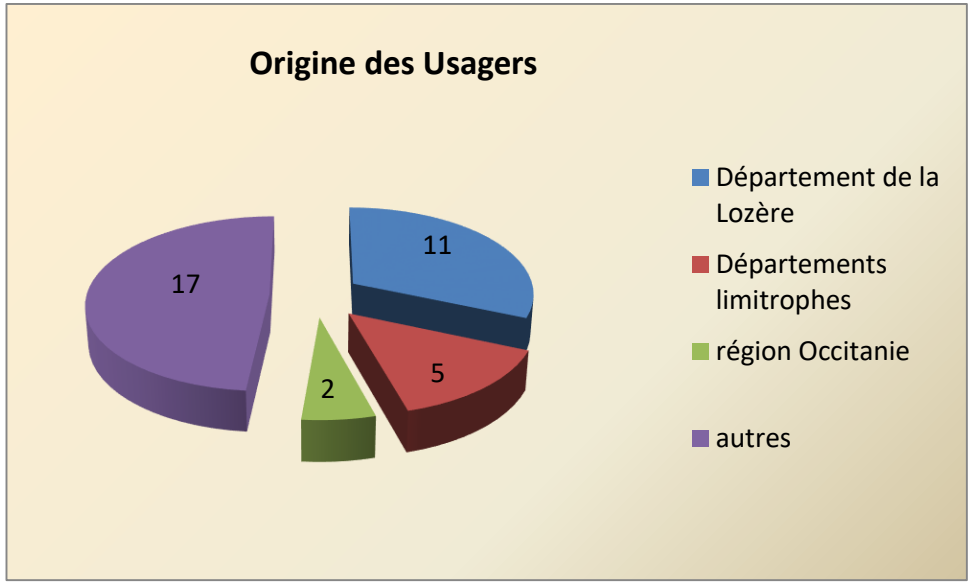

Les Usagers, originaires de Lozère, sont légèrement en augmentation (+ 2%) par rapport à 2016.

d. Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	**10**	**28.57 %**
Autre type de déficience	**6**	**17.14 %**
Cérébro-lésion		
Déficience du langage et des apprentissages		
Déficience intellectuelle	**2**	**5.71 %**
Déficience métabolique	**1**	**2.85 %**
Déficience motrice		
Déficience visuelle		
Polyhandicap		
Troubles du comportement et de la communication		
Troubles du psychisme	**16**	**45.71 %**
Diagnostic en cours		

Actuellement, concernant les 35 Usagers au sein du Foyer de Vie Lucien OZIOL, 16 présentent comme handicap principal des troubles du psychisme (45,74 %), 10 de l'autisme et autres TED (28.57 %), 2 une déficience intellectuelle (5,71 %), 1 une déficience métabolique (2.85%), et 6 d'autres types de déficience (17,14%). Les autres types de déficiences s'avèrent être des trisomies 21 ».

	Médiane 2016 FOYERS VIE		
	National	Régional	Lozère
Déficiences principales			
% déficiences intellectuelles	*64,71%*	*54,55%*	*36,84%*
% Autisme et autres TED		*3,4*	*6,00%*
% troubles du psychisme	*7,69%*	*20,00%*	*32,56%*
% troubles du langage et des apprentissages			
% déficiences auditives			
% déficiences visuelles			
% déficiences motrices			
% déficiences métaboliques			
% cérébro-lésions			*1,75%*
% usagers polyhandicapées			
% troubles du comportement et de la communication (TTC)			
% usagers en cours de diagnostic			
% autres types de déficiences			

e. Typologie des handicaps associés

Déficiences associées	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED		
Autre type de déficience	**1**	**2.85 %**
Cérébro-lésion		
Déficience du langage et des apprentissages		
Déficience intellectuelle	**15**	**42.85 %**
Déficience métabolique		
Déficience motrice		
Déficience visuelle		
Troubles du comportement et de la communication		
Troubles du psychisme	**19**	**54.28 %**
Diagnostic en cours		

Dans le cadre des handicaps associés, on relève que 19 personnes (54.28 %) souffrent de troubles du psychisme, 15 de déficience intellectuelle (42.85 %) et 1 d'autre type de déficience (2.85 %) à savoir, une trisomie 21.
Suite aux deux nouvelles admissions réalisées, on constate à nouveau un « rajeunissement » de la population accueillie (les personnes étant nées en 1997), ainsi qu'une augmentation du nombre de personnes présentant de la déficience intellectuelle dont une présentant aussi un autre type de handicap (trisomie 21).

	Médiane 2016 FOYERS VIE		
	National	Régional	Lozère
Déficiences associées			
% déficiences intellectuelles	*7,69%*	*15,54%*	*36,00%*
% Autisme et autres TED			
% troubles du psychisme	*13,21%*	*6,96%*	*4,08%*
% troubles du langage et des apprentissages	*13,79%*	*2,42%*	*26,92%*
% déficiences auditives		*1,44%*	*5,00%*
% déficiences visuelles		*1,04%*	*6,06%*
% déficiences motrices	*5,00%*	*3,18%*	*15,00%*
% déficiences métaboliques			*2,33%*
% cérébro-lésions			
% troubles du comportement et de la communication (TTC)	*5,26%*	*4,33%*	*22,22%*
% autres types de déficiences			

Intervention psychologique

Dans le cadre de son poste à mi-temps au sein du Foyer de Vie Lucien Oziol et dans la mesure où elle est présente dans l'établissement, la psychologue participe aux différentes réunions institutionnelles, et ce, selon les mêmes modalités que l'an passé.

Pendant l'année écoulée, elle a assisté aux :

- réunions de l'équipe technique (le mardi),

- réunions générales ou interservices (le mardi),

- 34 « réunions cliniques » animées par le psychiatre (le mardi),

- 25 réunions, permettant de réactualiser les projets personnalisés des adultes accueillis (le lundi de 14h30 à 16h30, le vendredi entre 10h et 12h ou dans l'après-midi) en fonction des disponibilités des familles ou des tuteurs.

- 14 réunions permettant de faire un bilan a l'issue des stages réalisés par des adultes, généralement le vendredi après-midi.

Comme l'an passé, la psychologue anime la permanence « éducation vie affective et sexuelle » (EVAS) le lundi de 13h15 à 14h15. Cet espace reste investi par les adultes (6 hommes et 9 femmes) qui viennent se renseigner, chercher des informations ou des explications, poser des questions et ou se rassurer. Les réponses sont adaptées à la personne et à ses capacités, et ce par le biais de plusieurs supports transmis par le Planning Familial ou le CODES, de vidéos, de livres, d'articles ou les revues « j'existe et je veux » réalisée par l'UNAPEI, … Contrairement aux 35 séances réalisées l'an passé, cette année, seulement 27 ont pu être conduites. Il est à noter que 4 lundis ont été des jours fériés, que 7 séances ont été annulées : 2 suite aux formations de la psychologue, 4 lors du retour de vacances de la psychologue, une pour une réunion extraordinaire suite à un évènement survenu au sein de l'établissement.

La journée du vendredi reste prioritairement consacrée aux suivis psychologiques individuels, ponctuels ou hebdomadaires à la demande de l'intéressé, des professionnels et ou des familles. Actuellement, la psychologue rencontre 7 à 12 Usagers. Elle essaie aussi de voir, à deux ou trois reprises, tous les adultes venant effectuer un stage au sein du Foyer de Vie.

La psychologue a pu participer à plusieurs formations : Déficience cognitive et Remédiation cognitive avec le Pr Raffard, le PEP3 (profil psycho éducatif), la Vineland II, le WISC V, ainsi que deux journées de formation au sein du Foyer de Vie Lucien Oziol sur l'autisme animée par le Dr Vieux et une sur le thème de la violence avec Mrs Navarro et Rech. Elle a assisté aux conférences organisées par l'Association du « Clos du Nid » : Evolution du rôle et de l'organisation de la MDPH, Sexualité et Handicap, Handicap, Quelle place pour l'éducation thérapeutique ?

Toutes ces formations lui ont permis d'actualiser les connaissances mais surtout d'acquérir des outils nécessaires à la réalisation d'une évaluation plus précise, permettant de proposer de nouveaux axes de travail, avec toujours pour objectif l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Depuis l'arrivée de Coline Pawlowski, neuropsychologue, le travail de la psychologue a évolué et actuellement, est davantage axé sur l'accompagnement des personnes présentant des troubles du spectre autistique.

L'accompagnement, ainsi que les échanges avec les Usagers, les professionnels ou les familles restent une priorité pour la psychologue.

Valérie Grenié Chardon
Psychologue Clinicienne

Accompagnement neuro-psychologique

L'analyse des données de l'année 2017 du Foyer de Vie Lucien Oziol montre que la structure a accueilli sur l'année 16 Usagers avec troubles du psychisme, 10 Usagers avec diagnostic d'autisme, 2 Usagers avec déficience intellectuelle, 1 Usager avec déficience métabolique et 6 Usagers avec d'autres types de déficience telle que la trisomie 21.
Les pathologies principales des Usagers du foyer mentionnées ci-dessus sont toutes accompagnées d'une symptomatologie particulière et de diagnostics associés au diagnostic principal tels que la déficience intellectuelle, les troubles psychiatriques, les troubles du langage et des apprentissages, les déficiences auditives, visuelles et/ou motrices ainsi que principalement des troubles du comportement et de la communication.

La prise en charge de ces pathologies nécessite des actions dans divers champs professionnels dont le domaine de la neuropsychologie.
Au niveau du Foyer Lucien Oziol, la neuropsychologue a pour objectif le suivi spécifique de certains Usagers avec des troubles du comportement majorés au quotidien. Ces suivis se mettent en place sous forme de rencontres hebdomadaires avec les Usagers concernés afin d'établir avec eux un suivi thérapeutique basé sur l'expression des émotions ressenties et un conditionnement prenant appui sur un renforcement positif tentant de limiter les troubles du comportement et de permettre aux Usagers de trouver des stratégies d'autogestion.
Il est important de noter que les troubles du comportement sont parfois inévitables car inhérents aux pathologies rencontrées. Dans ces cas-là, la neuropsychologue a pour objectifs de venir en soutien aux équipes éducatives qui doivent gérer au quotidien les débordements des Usagers et de sensibiliser les équipes sur les attitudes à avoir en cas de crises majeures ou de gestion de crises. De plus, il est important de rappeler régulièrement aux équipes éducatives que les troubles du comportement font partie de certaines pathologies afin qu'elles puissent prendre une certaine distance vis-à-vis d'évènements indésirables pouvant se manifester au sein du Foyer.

La neuropsychologue est en poste au sein du Foyer de Vie Lucien Oziol depuis le 16 octobre 2017 dans le cadre d'un poste de 0.25 ETP soit une journée entière par semaine.
Depuis sa prise de poste, sur l'année 2017, la neuropsychologue a initié un suivi régulier avec 4 Usagers (total de 18 entretiens) et a rencontré ponctuellement 3 autres Usagers dans le cadre de difficultés passagères rencontrées par ces derniers.

Coline PAWLOWSKI
Neuro Psychologue

f. Mesures de protection juridique des majeurs

Mesures de protection juridique des majeurs	Sans mesure de protection	Tutelle	Curatelle simple	Curatelle renforcée	Sauvegarde de justice	Habilitation familiale
Nombre de personnes concernées	**2**	**29**	**1**	**3**	**0**	**0**

2 personnes demeurent sans mesure de protection, en dépit de nos encouragements en direction des familles.

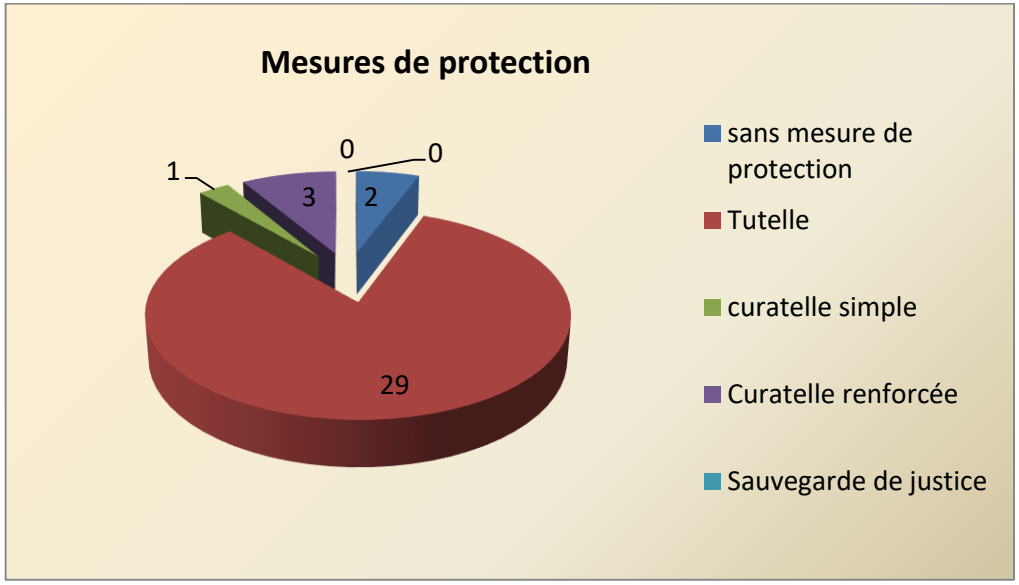

	Médiane 2016 FOYERS VIE		
	National	Régional	Lozère
% d'usagers bénéficiant d'une mesure de protection	90,91%	88,52%	100,00%

g. *Sorties définitives*

Sortie définitive	N	N-1	N-2	N-3
Accès au milieu ordinaire avec accompagnement				
Accès au milieu ordinaire sans accompagnement				
Réorientation vers un ESSMS (hors EHPAD)				
Retour en famille	**1**			
Admission en EHPAD				
Admission dans un établissement sanitaire	**2**			
Autre				

1 Usager a été accueilli du 20/02 au 12/09/2017, il provenait du CHF Tosquelles.
2 Usagers ont été admis après avoir réalisé 1 à 2 stages dans l'année. Il s'agit de 2 personnes lozériennes sortant de l'IME Les Sapins Association « Le Clos du Nid ».
L'Etablissement comptabilise au cours de l'année 2017, 3 ruptures de Contrat de Séjour déclinés comme suit :
- 1 retour à domicile à l'initiative de l'Usager et de sa famille
- 2 situations non compatibles avec la vie institutionnelle :
  → 1 prise en charge de longue durée par le CHF Tosquelles et une par la Clinique RECH à Montpellier.

	Médiane 2016 FOYERS VIE		
	National	Régional	Lozère
Motif ou destination sorties définitives			
DMS d'accompagnement des usagers sorties définitivement	1 057	1 613	4 006
% de sorties par décès			*25,00%*
% de sorties par hospitalisation			
% de sorties par retour à domicile ou milieu ordinaire			
% de sorties suite à une réorientation vers un autre établissement MS	*60%*	*100%*	*50,00%*
% de sortie destination inconnue			

h. Temps d'accompagnement moyen

Temps d'accompagnement	Inférieur à 5 ans	6 à 10 ans inclus	11 à 20 ans inclus	21 à 30 ans inclus	Supérieur à 30 ans
Nombre de personnes concernées	**16**	**2**	**9**	**8**	**0**

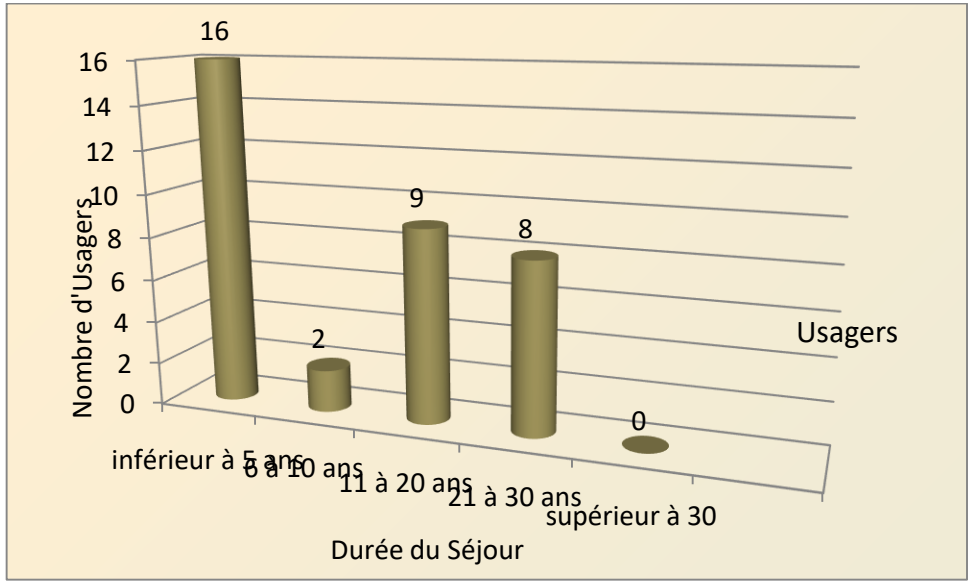

i. Stages réalisés par les Usagers vers d'autres ESSMS

Nombre de stages réalisés par les Usagers	N	N-1	N-2	N-3
	1	2	3	7

Concernant le mouvement des Usagers :

Un Usager a pour projet de changer d'établissement cette année. Il a pu effectuer un séjour de découverte au sein d'un Foyer de Vie de l'Association accueillant des personnes de son âge. Le bilan du séjour s'étant avéré positif, il a fait une demande pour une admission et demeure en attente.

Un Usager souhaite se rapprocher de sa famille dans le département du Val-de-Marne (94). Des démarches sont en cours auprès de Foyers de Vie.

Nous avons questionné, dans le cadre de leur réunion de projet personnalisé, la situation de trois Usagers qui pour des raisons de santé et de rythme de vie seront amenés à intégrer soit un Foyer d'Accueil Médicalisé (pour un d'entre eux avec un rapprochement géographique) soit un Foyer de Vie accueillant des personnes plus âgées (pour les 2 autres).

j. Séjours de répit par les Usagers vers la Maison des Sources

Nombre de stages réalisés par les Usagers	N	N-1	N-2	N-3
	4	6	2	5

4 personnes ont séjourné à La Maison des Sources, pour des séjours de répit, d'une durée moyenne de 18 jours, dont la pertinence a été évaluée dans le cadre du Projet Personnalisé. Il s'agit le plus souvent de personnes dont l'état de santé psychique se stabilise et ne justifie plus de soins en secteur psychiatrique mais qui ont régulièrement besoin d'un ailleurs et d'un changement de rythme régulier dans le quotidien.
Lors des renouvellements de leurs droits auprès de la MDPH, nous veillons, en lien avec leurs représentants légaux, à ce que l'orientation vers un accueil temporaire soit demandée afin de faciliter les démarches.

B. *Liste d'attente*

a. *Candidatures*

Nombre de candidatures	N	N-1	N-2	N-3
	37	31	25	23

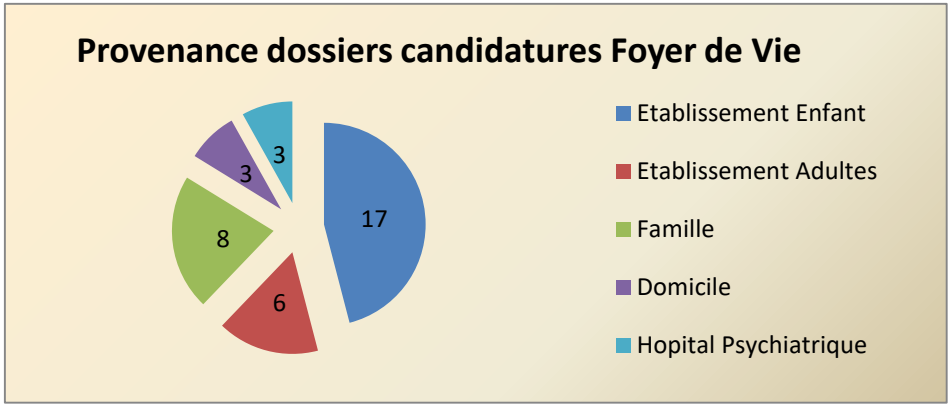

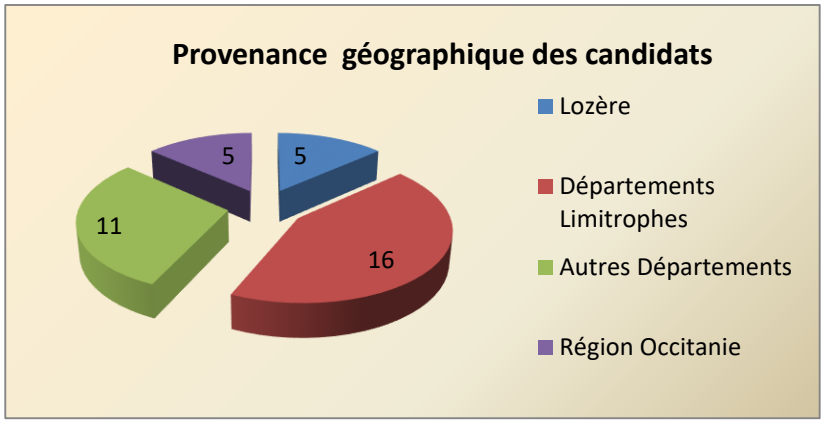

Le nombre de dossiers a augmenté cette année. Suite à ces demandes, nous avons effectué 22 visites du Foyer en 2017.

Elément nouveau cette année, nous avons reçu 3 demandes de personnes vivant seule au domicile et qui souhaitent intégrer pour la 1ère fois une structure de type Foyer de Vie. Nous sommes en lien direct avec ces personnes et leurs représentants légaux afin de répondre au mieux à leurs attentes.

La majorité des autres dossiers reçus proviennent d'Etablissement pour Enfants dont les candidats bénéficient d'un amendement Creton.
Nous continuons à recevoir des dossiers émanant de Centres Psychiatriques et de structures pour Adultes en même proportion que l'an dernier.

Concernant la provenance géographique, le nombre de demandes de personnes venant d'autres départements (hors Lozère et limitrophes) a doublé.
La difficulté de trouver des établissements s de type Foyer de Vie dans de nombreux départements reste toujours une problématique importante.

b. Nombre de stagiaires accueillis

Nombre de stagiaires accueillis	N	N-1	N-2	N-3
	15	11	13	11

Il s'agit de 14 personnes en internat et une en accueil de jour.

Les nombreuses visites de l'établissement effectuées en 2016 (35) ont entraîné la mise en place de périodes de stage conséquentes (418 jours au total sur l'année). Lors de ces visites, nous orientons également les personnes et leurs familles et/ou professionnels en charge de leur suivi, vers le Foyer de Vie l'Horizon de Saint-Germain-du-Teil qui accueille un public très proche du nôtre et avec lequel nous entretenons d'étroites relations.
Ces séjours de découverte ont permis à 3 d'entre elles d'être admises au sein du Foyer au cours de l'année. Sur ces 3 nouveaux Usagers, l'un a dû quitter l'établissement après 7 mois d'accompagnement afin d'intégrer une structure spécialisé dans les soins psychiatriques.
D'autres sont inscrits sur la liste d'attente (3) dans le but d'une future admission (2 en internat, l en externat).
Deux Usagers au cours de l'année ont trouvé des places dans d'autres structures.
Trois d'entre elles doivent effectuer de nouveaux séjours plus longs au sein du Foyer afin de confirmer ou non leurs souhaits d'intégrer le Foyer.
Deux personnes ont dû interrompre leur stage pour des raisons médicales et d'éloignement familial. Elles ne nous ont pas re-sollicités à ce jour.
Tandis que l'une a passé 15 jours au Foyer dans le but d'évaluer l'orientation notifiée par la CDAPH de son département qui hésitait avec une orientation vers un FAM.
L'une ne souhaitait pas venir vivre au Foyer mais seulement avait besoin d'un temps de répit ailleurs.
Enfin, nous avons conseillé à l'une de découvrir d'autres structures du même type que la nôtre afin qu'elle puisse affiner ses choix et de revenir vers nous en cas de besoin.

Afin de faciliter les démarches pour les futurs candidats, nous avons monté un groupe de travail avec les Assistants de Service Social de l'Association du Clos du Nid en lien avec la Coordinatrice du SAMO. Ce travail devrait aboutir à la rédaction d'un dossier de candidature commun à l'ensemble des établissements de l'Association.

c. Nombre de personnes sur liste d'attente

	N	N-1	N-2
Nombre de personnes sur liste d'attente	5 (dont 1 en externat)	9	8

La liste d'attente a considérablement diminué. La situation de ceux inscrits sur celle de 2016 a évolué. En effet, 3 ont trouvé d'autres établissements pouvant les accueillir et 3 ont été admis au sein du Foyer de Vie Lucien OZIOL en 2017.
Parmi les 4 encore en attente pour un accueil en internat, un (venant de l'Hérault) a effectué deux stages au sein du Foyer durant cette année. Une est actuellement accueillie au sein d'un Foyer d'Hébergement du département et a également effectué un stage au Foyer en 2017. Les deux derniers candidats sont pris en charge par des établissements (l'un en IME, l'autre en Centre Psychiatrique) hors département (l'un dans le Gard, l'autre dans les Bouches-du Rhône) et avait déjà effectué des stages au Foyer.
Concernant l'usager en attente d'une place en externat, il a effectué deux périodes en accueil de jour au cours de l'année. Faute de place, il a demandé à revenir en 2018 pour de nouveaux séjours afin de maintenir une dynamique.

Elodie GERBAL,
Assistant du Service Social

3. Adaptation des personnes accompagnées au Projet d'établissement

Les profils des personnes accompagnées correspondent-ils aux missions de l'ESMS ?

Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation : **sans objet**

Taux d'hospitalisation complète (dont domicile, hors consultations et séances) en % : **sans objet**

Nombre moyen de journées d'absence des personnes accompagnées sur la période : **internat =1771/32= 55.34 35 pour l'internat et 3 pour l'accueil de jours**

File active des personnes accompagnées sur la période (nombre de personnes accompagnées au 31.12 + les sorties définitives dans l'année) : **35 pour l'internat et 3 pour l'accueil de jours**

Taux de rotation des lits/places financés en % (nombre d'admission / nombre de lits) : **9.38 équivalent à 2016.**

	Médiane 2016 FOYERS VIE		
	National	Régional	Lozère
Taux d'usagers en dérogation	0,00%	0,00%	0,00%
Age des usagers			
16-19 ans			
20-24 ans	*5,45%*	*7,94%*	*2,04%*
25-29 ans	*8%*	*7,69%*	
30-34 ans	*8,57%*	*8,88%*	*2,22%*
35-39 ans	*8%*	*7,82%*	*2,50%*
40-44 ans	*9,09%*	*7,87%*	*4,08%*
45-49 ans	*11,11%*	*10,79%*	*7,50%*
50-54 ans	*12,00%*	*11,59%*	*12,12%*
55-59 ans	*10%*	*10,15%*	*15,38%*
60-74 ans	*7,06%*	*7,34%*	*34,69%*
75-84 ans			
85-95 ans			
+ de 96 ans			

4. Réponse accompagnée pour tous

L'Etablissement n'a pas été formellement sollicité mais s'est inspiré de la stratégie des orientations posées par « Réponse Accompagnée Pour Tous ».

Il se positionne comme possible acteur des PAG.

IV. Accompagnements

1. Zooms sur des temps marquants de l'année

- **Expérimentation Centre d'Accueil de jour (CAAJ) :**

Pour rappel, le Foyer de Vie Lucien Oziol a obtenu, le 9 septembre 2015, l'autorisation du Conseil Départemental, pour 3 places d'accueil de jour. Cet effectif fut atteint le 3 novembre 2016. Les 3 Usagers dans le cadre de l'accueil de jour bénéficient depuis la fin de l'année 2016, d'un lieu d'accueil dédié, appelé « Studio », au sein même de l'unité 3 du Foyer. Ils peuvent ainsi participer pleinement à la vie de ce groupe. Un travail reste toutefois à mener par l'équipe pluridisciplinaire s'agissant de leur accueil, le matin. En effet, leur arrivée se faisant vers 9h, ils se retrouvent de fait, en décalage avec la dynamique du groupe (levers, petits déjeuners, toilettes, rangement et nettoyage des chambres). La réflexion pourra donc porter sur un autre accompagnement, sur un autre lieu du foyer, pour ce temps de l'accueil du matin.
La problématique de leur transport Mende-Marvejols, et inversement le soir, représentant le seul frein à la satisfaction de fréquentation du service, la mutualisation de moyens de transport et l'ouverture de droit à la PCH « Transport », ont permis, depuis septembre 2017, de financer leur covoiturage, en taxi, avec une personne accueillie au FAM « l'Enclos » (Association « les Résidences Lozériennes d'Olt ») à Marvejols. Malgré ce, la question du transport demeurera un problème : horaires des transports inadaptés (cf. paragraphe ci-dessus), coût du taxi excessif compte tenu de la distance et du niveau d'autonomie insuffisant pour certains...

Dans ce contexte, l'Association « les Résidences Lozériennes d'Olt », gestionnaire d'un centre d'accueil de jour à Mende (fréquenté jusqu'alors par une personne), et l'Association « le Clos du Nid », ont décidé, à titre expérimental, de mutualiser leurs moyens (contractualisation via une convention de partenariats). Ainsi, du 6 novembre 2017 à fin février 2018, les 3 personnes qui fréquentent habituellement l'accueil de jour du Foyer de Vie Lucien Oziol sont accueillies les lundis, de 9h à 17h, au sein du CAAJ de Mende.
Les personnes sont accompagnées par la monitrice éducatrice du CAAJ de Mende et par un moniteur éducateur détaché par le Foyer de Vie Lucien Oziol, tous deux en charge de définir le contenu et la programmation des journées. Les activités proposées visent la participation sociale des Usagers, justifiée et favorisée par un environnement urbain, via, entre autres, des sorties sportives et culturelles.

L'expérimentation court au moment de la rédaction de ce RVI. Une évaluation formelle du projet sera réalisée à l'issue de l'expérimentation, début mars 2018, avec la participation des Usagers et de leur famille, partie prenante de ce projet.

Pour l'heure, nos échanges réguliers avec les familles en présence et la participation pleine et entière des Usagers concernés, montrent bien qu'un tel dispositif répond à un besoin. Il s'agira, dans un second temps, de recenser plus précisément et au-delà de nos deux institutions les personnes/ les familles susceptibles d'utiliser ce service.

- **Projet Solidaire – Flower LEP :**

Le projet « Flower LEP » est le fruit d'une action solidaire menée, tout au long de l'année 2017, entre des Usagers du Foyer de vie Lucien Oziol, dans le cadre de l'atelier « Cuisine », et des élèves ST2S du lycée Emile Peytavin à Mende. Une convention a été signée le 11/04/2017 et jointe en annexe.

Même si l'intention finale était de concevoir un outil électronique, simple à utiliser, permettant la composition de menus équilibrés par et pour les Usagers, ce projet a bien évidemment rempli d'autres objectifs sur le plan humain : valorisation et estime de soi, respect d'autrui, promotion de la participation sociale, … peuvent être avancés. Usagers et lycéens se sont montrés volontaires, impliqués et motivés tout au long de l'action.

Ce projet, riche d'enseignements, invite les parties prenantes à poursuivre leur collaboration, en 2018. En effet, la continuité de cette action prévoit de se pencher plus précisément sur la dimension « promotion des activités physiques adaptées » (cf. Objectifs d'accompagnement du Projet de soins – Projet d'établissement du Foyer Lucien Oziol).

- **Les fiches monographiques :**

En réponse à la volonté associative de s'inscrire dans les réformes profondes de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, les équipes du Foyer Lucien Oziol se sont engagées, en 2017, dans la rédaction de fiches monographiques, véritable "catalogue", à terme, des prestations proposées par l'établissement aux Usagers qu'il accompagne ou qu'il pourrait accompagner dans les années futures. Ainsi, ces fiches viennent décrire, tant des activités existantes, que des projets d'accompagnement en cours, mais peuvent également mettre en exergue un besoin des Usagers, non encore satisfait.

Une trame formalisée à l'échelle associative doit être complétée pour chaque fiche, précisant, de manière synthétique :

- Le nom de l'établissement, le titre de l'activité/ du projet/ du besoin, sa nature, ses objectifs, sa description, ses acteurs, ses contacts (recto de la fiche).
- Le(s) besoin(s) au(x)quel(s) cette action médico-sociale répond (verso de la fiche), sur la base de la nomenclature du groupe SERAFIN-PH.

Courant 2017, 8 fiches monographiques d'activités existantes ont été produites par 4 professionnels (deux éducatrices spécialisées, une ME, un AMP), en lien avec la chef de services et le chargé de mission de la Direction Générale. Les thèmes déclinés sont :

- Piscine
- Danse, expression corporelle
- Informatique
- Balnéothérapie
- Snoezelen
- Activités de bénévolat
- Jeux ou animations diverses en soirée
- Créer et maintenir le lien avec les familles

Ces fiches sont consultables sur le logiciel OGIRYS.

Ce travail, de l'élaboration des fiches à leur utilisation par les équipes, doit se poursuivre en 2018.
Par exemple, le COPIL Qualité a pour objectif de procéder à l'évaluation de l'ensemble des activités et ateliers proposés par le foyer ; axe essentiel de son offre de services, visant à développer des potentialités et à favoriser l'intégration sociale des Usagers. La fiche monographique, outil d'observation et d'analyse des pratiques, viendra utilement en appui de la démarche.

- **Fête du foyer, le 22 septembre 2017 :**

Le Foyer Lucien Oziol était en fête le vendredi 22 septembre 2017, réunissant, pour l'occasion, une centaine de convives : Usagers, amis, familles et personnel.

Avant le repas, les Usagers ont offert un petit spectacle préparé lors de l'activité danse-expression corporelle avec leur intervenante. Un repas à l'extérieur a pu être proposé. Une animation musicale et dansante était organisée l'après-midi. Enfin, une démonstration de « cimgo » (fauteuil tandem tout terrain), proposée l'éducateur sportif du Foyer et le CDSAL est venue clôturer cette journée festive.

- **Semaine du goût, du 9 au 16 octobre 2017 :**

Comme chaque année, l'atelier « Cuisine » propose de s'associer à la semaine du goût. Ainsi, du 9 au 16 octobre 2017, les Usagers participant à l'atelier ont cueilli des châtaignes et confectionné de la crème de marron, préparé du pain au sein de la boulangerie d'un hypermarché à Mende, visité une miellerie près de Marvejols, cueilli et cuisiné des champignons.

- **Journée « Portes ouvertes », « le Domaine du Ventouzet », le 18 octobre 2017 :**

En partenariat avec le Réel 48 (Réseau de l'Éducation à l'Environnement en Lozère), un groupe de 7 Usagers du Foyer Lucien Oziol, accompagné par 2 éducatrices, a participé à la journée « Portes ouvertes », organisée le 18 octobre 2017, par « le domaine du Ventouzet », à Ste Colombe de Peyre.

Au-delà de la visite des locaux totalement rénovés et restructurés (dans l'accessibilité et la modularité), les invités ont pu découvrir l'offre du domaine à destination des publics en situation de handicap. Le 9 octobre 2017, ce même groupe de 7 Usagers a participé à une journée intitulée « Découverte de différents milieux naturels avec un public en situation de handicap à travers une approche sensorielle », proposée par 2 animatrices du Réel 48. Cette expérimentation d'animation EEDD (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable) a été filmée et présentée lors de la journée « Portes ouvertes ». La satisfaction de tous les acteurs était palpable.

- **Projets personnalisés :**

En 2017, 34 projets personnalisés ont été actualisés (dont un concernant un Usager sortant en septembre 2017).
Deux réunions de projet ont dû être annulées car concernées deux Usagers sortis en 2017.
Deux Usagers ont été admis en 2017 (l'un en septembre et l'autre en novembre). Leurs réunions de projet sont respectivement programmées en mars et avril 2018 (maximum 6 mois suivant leur admission).

Le 31/12/2017, 2 référents OGIRYS ont été formés ainsi que le service soins.

Pour 2018, les professionnels, dans leur ensemble, seront formés, avant de concevoir les échéances d'approbation de l'outil.

1) Les observations professionnelles qui alimenteraient au fil du temps les projets personnalisés.

2) Adaptation et appropriation de la trame de projet personnalisé conjugué à GEVA, dans les cas de renouvellement MDPH afin de consolider l'évaluation des besoins.

3) Messagerie interne en lieu et place d'intranet afin de centraliser la communication.

4) Cahier de transmissions.

5) Gestion des Risques et FEI.

De façon transversale, chacun devra utiliser et renseigner le dossier de l'Usager pour favoriser, sur le plan administratif, l'alimentation du dossier et l'exportation de données.

2. Participation des Usagers

Le Conseil de la Vie Sociale dispose d'un mandat de 3 ans dont le renouvellement est intervenu en 2016.
Le Président est un Usager soutenu par une Vice-Présidente.

Composition :
2 Usagers titulaires dont 1 Présidente
3 Usagers suppléants

4 réunions en 2017 (2/02/2017, 24/04/2017, 22/09/2017,25/10/2017)

Globalement les thématiques retenues concernent, au-delà des obligations légales que constituent les aspects budgétaires et administratifs, des thématiques très diversifiées :

Réunions	Thématiques abordées
02/02/2017	Personnes de confiance Bilan FEI Wifi TSA Signalétique Elections Présidentielles Journée citoyenne Lecture Conte Bibliothèque Municipale suivie d'un goûter Activités
24/04/2017	Wifi RVI Approbation Livret d'Accueil Fête du Foyer Activités Comptes Administratifs

Réunions	Thématiques abordées
22/09/2017	Accueil de Jour Activités
25/10/2017	Présentation Budgétaire Wifi Vacances Projets et Activités DUD

3. Vie sociale

« Proposer des activités stimulantes et variées visant à développer des potentialités et à favoriser l'inclusion sociale » reste un axe prioritaire du projet d'établissement du Foyer de vie Lucien Oziol.

Ainsi, tant en interne que hors les murs (intégration et participation à la vie de la cité), l'établissement a proposé, tout au long de l'année 2017, les activités et sorties suivantes : le respect du rythme de chacun étant un préalable :

Activités	Fonctionnement Nombre de jours/semaine	Nombre d'Usagers par séance	Nombre de prises en charge totale
Activités - Animateurs - Cuisine	4	4 à 5	27
- Peinture /Conte	2	5 à 8	21
- Sport : Sports collectifs (basket) Piscine Marche santé Marche Randonnée moyenne Grande randonnée Vélo Musculation Tir à l'arc	 …….. …….. …….. ……5…..…….. …….. …….. …….. …….. …….. ……..	 ……..……6 à 8……. ……..……6 à 8……..…… ……..……2 à 3……..…… ……..……3……..…… ……..……8 à 11……..…… ...……..……7……..…… ...……..……8……..…… ……..……7 à 8……..…… ...……..……7……..……	29
Activités - Educateurs - Esthétique	1	Inscriptions libres	Tous ceux qui le souhaitent
- Maintien des acquis	3	2 à 3	7
- Informatique	2	6	12
- Snoezelen	2	2	4 par trimestre
- Balnéothérapie	2	3 à 4	7
- Piscine St-Germain	3	3 à 7	15

- Exploitation agricole Brugers	1	6 à 7	7
- Musicothérapie	1	1	1
Intervenants extérieurs - Danse	1	7 à 14	14
Activités extérieures - Herbes joyeuses	2	1	2
- C'est moi qui l'ai fait	3	1	4
- La Crouzette	1	1	1

L'activité « Sports », en place, depuis décembre 2016, a reçu un vif intérêt de la part d'une grande majorité des Usagers du foyer (29 prises en charge sur l'année écoulée).

A noter : 4 Usagers interviennent auprès de la lingère de l'établissement. Des travaux de pli et de repassage du linge peuvent leur être confiés. Certains parviennent à sortir le linge des machines et à l'étendre.

Telle que réalisée en 2016, une nouvelle évaluation des activités est projetée fin 2017/ début 2018 afin d'adapter, au plus près, nos prestations aux besoins et attentes des Usagers. Dans un premier temps, la modification des plannings du service éducatif, entérinée en décembre 2017, a nécessité un travail de réorganisation des activités et des temps de réunion. Cette mission a été confiée au COPIL Qualité et réalisée le 12 décembre 2017. La pertinence et l'efficience des activités seront mesurées dans un second temps (courant 2018). Les travaux du COPIL Qualité prévoient, à l'issue de cette prospection, la mise à jour voire la rédaction d'un projet éducatif et la désignation d'un référent par activité.

Au-delà des activités planifiées de manière hebdomadaire, les unités de vie sont porteuses de nombreux projets de sorties tout au long de l'année. Le panel de sorties est diversifié ; chacun se voit ainsi proposer un temps, hors établissement, susceptible de l'intéresser.

- Culturelles :
Ballet « Roméo et Juliette » / St Chély d'Apcher, Spectacle de danse « Les ombres blanches » / Florac,
Théâtre « Mais je suis un ours » / Mende, « La vie en plus vrai » / Marvejols, « Elle pas princesse, lui pas héros » / Florac
Cinéma « Tous en scène » / Marvejols,
Conte et Rencontre « Je suis un rêve » / Antrenas et « Souliers de sable » / Langlade Brenoux,
Musée Paul Valéry / Sète, Musée Soulages/ Rodez, Musée Georges Brassens / Sète, Musée Fabre/ Montpellier, Musée de l'épouvantail / Le Fau de Peyre Chorale Chantelauze/ Barjac.

- Sportives :

Rencontres Futsal « Adapt' ton foot » / Montrodat, Trophée challenge « Sarbacane » / Florac, Cross des Jeunes Sportifs de la Roquette / Lapanouse de Séverac, Match de footbal l/ Montpellier, Activités physiques et gymniques » / Recoules Prévinquières, Championnat départemental de pétanque / Le Monastier, Journée Trèfle adapté / St Germain du Teil, Journée Pêche adaptée / Lac de Bonnecombe, Journée Sport et Amitié / Marvejols, Espace Aquavallon/ Rodez, nombreuses randonnées pédestres.

- De loisirs :

Concert Kendji GIRAC / Clermont-Ferrand, Karaoké / Foyer de Bouldoire, Marche gourmande / Les Bories de Chirac, Festival médiéval / Le Malzieu, Fête de la musique, Vélo rail et train touristique / Ste Eulalie de Cernon, Journée à la mer / La Grande Motte, Festival 48ème de rue / Mende, Marveloz' Pop Festival / Marvejols, Tour de France / Malbouzon, Visite Grotte de l'Aven Armand / Hures la Parade, Montpellier le Vieux / Millau, Ecluses de Fonserane / Béziers, Visite d'une miellerie / Lachamp, Soirée Ménestrel / La Canourgue, Fêtes de village.

4. Santé

A. *Soins*

A. SOINS

Dans un foyer de vie, tous les soins sont à la charge de l'Usager par l'intermédiaire de la carte vitale, de la mutuelle et complément si nécessaire.

Sur prescription médicale, 8 Usagers nécessitent une prise en charge en Equithérapie financée par l'établissement à raison d'une matinée par semaine. Sur l'année, cela représente 178 séances.

Nous réalisons de nombreux soins de confort (coupe d'ongles, soin de cor, shampooing traitant etc…) et bien être (massage relaxant pour des Usagers ayant besoin de temps d'apaisement en complément de la clinique).

Le dossier médical est actualisé pour une meilleure prise en charge médicale. En lien avec les équipes, les transmissions sont notées sur des cahiers prévus à cet effet permettant la continuité des soins aux Usagers. Nous contactons les familles et les représentants légaux pour les informer de certains comptes rendus médicaux. La formation Ogirys a été réalisée et permet progressivement après avoir enregistré les données médicales d'accéder au dossier médical informatisé.

Le dossier médical intègre la fiche sur l'échelle de la douleur Algoplus (remplie en situation algique et en situation analgésique) et les feuilles récapitulatives des traitements.

MEDICAL

Un Usager a des entretiens infirmiers au CMP tous les 15 jours depuis le mois de mai. Cet accompagnement a été proposé par le CHFT au vue d'une impossibilité de séjour séquentiel sur le service URE. Le CMP « La Clairière » à Marvejols propose un relai en attendant.
Les Usagers sont accompagnés en consultation chez leur généraliste au moins 1 fois par an et chez les différents spécialistes.

Nous travaillons en partenariat avec le CHFT et les services de l'UAPP à Mende ou de l'URE à Saint-Alban. Cela se traduit par 7 consultations aux urgences en 2017 pour 5 Usagers avant d'accéder à une hospitalisation.

En fin d'année 2017 le suivi d'un Usager en psychiatrie et en somatique devient de plus en plus compliqué du fait d'un nombre insuffisant de généraliste (patientèle complète) et d'un turn over important des psychiatres.

PARAMEDICAL

Plusieurs Usagers ont des séances de kinésithérapie selon la prescription ils y vont 1 ou 2 fois par semaine.

Une personne bénéficie de soins de pédicurie en ville.

Le suivi orthopédique est organisé par le service soins.

CONCLUSION

L'externalisation de la préparation des médicaments se révèle positive dans ses aspects de traçabilité et d'accompagnement à la prise.

Compte tenu de l'augmentation personnes présentant des troubles psychiatriques dans notre établissement (crises clastiques avec violences auto et hétéro-agressives), il y a eu 2 ruptures de contrat de séjour durant l'année.

INTERNAT :

Hospitalisation somatique :

Années	**Nombres de jours**	**Nombres d'usagers**	**Lieu**
2016	4 jours	2 Usagers	CH de Mende
	4 jours	1 Usager	CH de Montpellier
Années	**Nombres de jours**	**Nombres d'usagers**	**Lieu**
2017	4 jours	1 Usager	CH de Mende
	2 jours	1 Usager	CH de Mende

Hospitalisation psychiatrique :

Années	**Nombres de jours**	**Nombres d'usagers**	**Lieu**
2016	153 jours	3 Usagers	Service URE Saint-Alban
	24 jours	4 Usagers	Service UPC Saint-Alban
	10 jours	1 Usager	UAPP à Mende
Années	**Nombres de jours**	**Nombres d'usagers**	**Lieu**
2017	195 jours	3 Usagers	Service URE Saint-Alban
	60 jours	4 Usagers	UAPP à Mende

Séjours de répit :

Nombres de jours	Nombres d'usagers	Lieu
63 jours	4 Usagers	EATU « Maison des sources »

EXTERNAT :

Absentéisme des Usagers en nombre de jour	Convenance personnelle	Hospitalisations	Hospitalisations psychiatriques
De septembre 2016 à Novembre 2017		Pour fracture tibia/péroné des 2 jambes chirurgie + rééducation	

Nous pouvons observer une augmentation constante des séjours en psychiatrie. Le partenariat avec celle-ci est très important.

B. *Actions de promotion de la santé*

L'équipe a organisé l'entretien des semelles et des chaussures orthopédiques et le port de celles-ci, la mise en place de fiches d'évaluation de la douleur Algoplus ; l'accompagnement à la vie sexuelle et affective en individuel à la demande d'Usager, l'accompagnement et la sensibilisation au lavage des mains.

5. Activités citoyennes

Journée citoyenne, 10/06/2017, Marvejols (cf. Vie Sociale page 59).
Il s'agit d'une journée proposée par la Mairie visant à recueillir les déchets sur les espaces urbains.

6. Séjours vacances/transferts organisés par l'établissement

Financés par l'Etablissement et…	Thème	Lieu	Durée	Nombre d' Usagers concernés
Proposés par CDSAL	Camp neige au Lioran avec le CDSAL	Cantal	Du 11 au 13 janvier 2017	7
	Batipaume	Hérault	Du 28 au 30 mai 2017	7
	Camping Val d'Arre au Vigan pour le tournoi de pétanque (sport adapté)	Gard	Du 23 au 25 juin 2017	6
Proposés par l'Etablissement	Parc d'attractions « le PAL »	Allier	Du 12 au 15 juin 2017	7
	Castelbouc	Lozère	Du 13 au 16 septembre 2017	7

Des séjours adaptés ont été réalisés durant les périodes estivale et hivernale en organismes extérieurs :

Périodes	Nombre de personnes	Durée	Organismes
ETE 2017	10	1 semaine	Loisirs Tous Vi 'La Margeride CDSAL
	15	2 semaines	Plein Sud Loisirs Tous
HIVER 2017	2 1	7 jours 5 jours	Loisirs Tous Vi 'la Margeride

7. Transport

L'Etablissement dispose de 6 véhicules qui permettent d'assurer :

- les accompagnements pour les activités de loisirs.
- les accompagnements pour les consultations.
- les déplacements pour la formation des personnels.

V. Démarche d'amélioration continue de la qualité

1. Organisation de la démarche d'amélioration de la Qualité

En référence aux directives associatives, le COPIL composé d'une éducatrice spécialisée, d'un moniteur éducateur, d'une AMP, d'un ouvrier qualifié, de l'infirmière et un Usager ainsi que la chef de service, se réunit de façon continue 2 fois par mois.

NOTE d'Orientations 2017

Dans le cadre de la démarche d'amélioration qualité du Foyer de Vie Lucien OZIOL et en référence aux directives associatives (note du 13 Avril 2015 jointe en annexe) le Comité de Pilotage est renouvelé comme suit :

- **Une Usagère**
- **1 IDE**
- **1 Educatrice Spécialisée**
- **1 AMP**
- **1 Moniteur Educateur**
- **1 Services généraux.**

Dans ce contexte, et en référence au rapport d'évaluation externe du 4/12/2014, les orientations s'appuieront sur le plan d'amélioration qualité 2017 et devra traiter en priorité des actions suivantes :

- Actions en faveur de la bientraitance→ (démarche continue), à définir.
- Elaboration d'un logigramme protocole « disparition d'un Usager » (fugue) (30/06/2017).
- Recensement des procédures et centralisation.
- Evaluation du projet d'accueil de jour : modalités.
- Elaboration d'un protocole décès →(31/12/2017)
- Accueil de remplaçant /stagiaires.

Les groupes d'Analyse de la Pratique animés par un intervenant de l'IFOCAS sont proposés au personnel éducatif mensuellement, depuis 2014.

2. EI et EE

Quel est l'état d'avancement de la démarche d'évaluation internet et externe ?

Niveau d'avancement de la démarche d'évaluation interne (EI) :

Une démarche d'EI est-elle en cours ou réalisée ? **: oui**

L'engagement dans la démarche d'EI est-il programmé ? **non**

Si oui, à quelle date ?

A quelle date vous êtes-vous engagé dans la démarche d'EI (1er comité de pilotage) ? : **2009**

Le plan d'amélioration et son suivi ont-ils été formalisés ? **oui**

Les résultats de votre démarche d'EI ont-ils été transmis aux autorités de contrôle et de tarification ? **oui**

Si oui, à quelle date ? **03 octobre 2013**

La démarche d'évaluation continue est-elle retracée chaque année dans le rapport d'activité ? **oui**

La démarche d'amélioration est structurée. Un COPIL est formalisé.

Méthodologie de la démarche d'EI :

Les usagers et leurs représentants sont-ils impliqués dans la démarche d'EI ? : **oui**

Les proches des Usagers sont-ils impliqués dans la démarche : **oui**

Les professionnels (salariés et libéraux) de la structure sont-ils impliqués dans la démarche : ? **oui**

Les différentes catégories de professionnels ont-elles été impliquées dans la démarche : ? **oui**

Les partenaires de la structure sont-ils associés à la démarche : ?

Il associe 1'Usager et des professionnels avec une feuille de route précise.
Nombre de réunion dans l'année : 7

Missions abouties :

1) Protocole fugue : diffusé le 19/10/2017
2) Evaluation Accueil de jour : réévalué en Mars 2018 avec fin de l'expérimentation CAAJ
3) Adaptation des activités aux nouveaux plannings éducatifs : validé fin décembre 2017 pour mise en place le 8/01/2018.
4) Recensement des procédures et centralisation : fait le 12/012/2017
5) Livret d'accueil associatif : en cours
6) Projet Personnalisé : adaptation en cours outil OGIRYS
7) Mise en place de l'outil GEVA
8) Elaboration du protocole décès : non réalisé

Niveau d'avancement de la démarche d'évaluation externe (EE) :

L'EE est-elle réalisée ? : **oui**

Le rapport d'EE a-t-il été transmis à l'autorité de contrôle et de tarification ? : **oui**

Si oui à quelle date ? : **28 janvier 2015**

L'EE est-elle en cours ? **non**

A quelle date avez-vous démarré l'EE ? **2013**

L'EE est-elle programmée ? **non**

Si oui à quelle date ?

3. Retour sur le plan d'actions n-1

Le Clos du Nid — Des engagements pour un devenir — Foyer de vie Lucien Oziol

10/01/2017

PLAN D'AMELIORATION QUALITE 2017 — *revu le 17/10/2017*

Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Actions Concrètes	Personnes ou Services concernées	Responsable du pilotage	2017 Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Evaluation
PROJET D'ETABLISSEMENT	Fiche Action 1	Adaptation des activités	COPIL CHEF DE SCE ES	Chef de Sce	→	→	→										Réalisé
		Projet continuité du parcours TSA	COPIL CHEF DE SCE ES	Chef de Sce	→	→	28/02	→	→	→	→	→	→	→	→	→	En cours Formation TSA 2018 ?
		Mutualisation des moyens: formation avec le dispositif Enfance Immersion d'un éducateur	COPIL CHEF DE SCE ES	Chef de Sce					x								Réalisé. A poursuivre
		Quantifier Adapter l'accompagnement Développer le droit des Usagers		Chef de Sce	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	Réunion de gpe d'expression?
	Fiche Action 2	Evaluer le nombre de demandes et les suites données	Assistante Sociale	Direction													Voir A.Sociale
	Fiche Action 3	Evaluation Projet accueil de jour	COPIL														En cours expérimentation Rés.Loz. D'Olt A voir restauration
		cf projet			→												A voir restauration
		Définition d'indicateurs			→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	Fait
	Fiche Action 4	Partenariat filière Psychiatrique			→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	?
		Quantifier Ations mises en oeuvre															
	Fiche Action 5	Evaluation de la fonction coordination	ES	Direction	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	Evolution naturelle modif planning
	Fiche Action 6	Finaliser le Livret d'Accueil	ES + Résidents	Chef de Sce	→	→	→	x									
		Créer Comité de relecture															Non réalisé
	Fiche Action 7	Action prévention collective une fois par trimestre - Thème : hygiène des mains , chaussures orthopédiques….	AS IDE	Direction	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	Voir AS +IDE

Le Clos du Nid
Des engagements pour un devenir
Foyer de vie Lucien Oziol

10/01/2017

PLAN D'AMELIORATION QUALITE 2017

Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Actions Concrètes	Personnes ou Services concernées	Responsable du pilotage	2017 Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Evaluation
RESSOURCES HUMAINES	Finaliser les fiches de poste	IDE AS ME AMP	Service Soins Services Educatifs	Direction													**A réaliser**
	Evaluer	Fiche de poste ES	ES	Direction					x								**Fait**
	Evaluation planning éducatif	Ajouter membres pour les réunions du mardi et équilibrer le taux d'encadrement par semaine ES	Cté de suvi IRP CHSCT	Direction													**En cours**
	Octime	Ouvrir les accès	Tous	Chef de Sce													**10/2017 ?**
Formations Professionnelles	BFA 2017	Journée MAS/FAM CREAI	Directrice							X							**Fait**
		Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles	Chef de Service		x												**Fait**
		Surveillant de Nuit	Surveillant de nuit														**En cours**
		La professionnalisation des temps de repas de la personne handicapée	Aide Soignante et Monitrice Educatrice														**En cours**
		Stage théorique Autisme et stratégie éducative	Monitrice Educatrice														**Fait**
		Séminaire de formation sur la violence	Tout public														**En cours 2ème session 10/2017**
		APP	Equipe Educative	Direction													**En cours Renouvelement Intervenant**
	Bientraitance Droit des Usagers	cas concrets															

Restent 1600 € CIFA 2018

Le Clos du Nid
Des engagements pour un devenir
Foyer de vie Lucien Oziol

PLAN D'AMELIORATION QUALITE 2017

Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Actions Concrètes	Personnes ou Services concernées	Responsable du pilotage	2017												Evaluation
					Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
PROTOCOLES ET PROCEDURES	Prévention des risques	Elaborer protocole en cas de disparition ou fugue	COPIL	Direction													En cours ?
	Procédure d'élaboration Projet Personnalisé	Maîtriser les nouveaux outils															GEVA ?
		Objectiver des indicateurs d'évaluation de façon systématique															?
	Communiquer Informer	Personne de confiance	Personnels Résidents CVS	Direction													Infos résidents OK
	2ème Circuit du linge	Ouverture local linge sale extérieur	Tous	Direction													Evaluation en 01/2018

Le Clos du Nid
Des engagements pour un devenir
foyer de vie Lucien Oziol

PLAN D'AMELIORATION QUALITE 2017

Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Actions Concrètes	Personnes ou Services concernées	Responsable du pilotage	2017 Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Evaluation
PARTENARIATS à soutenir en référence au P.Et	Faï Fioc	Convention Association	Président	Direction													**En cours Association**
	Voies vertes	Participation aux actions d'entretien des chemins-Affichages…	Résidents Educateurs	Direction													**En cours**
	Journée citoyenne	Participaton à la vie de la cité	Résidents	Direction						X							**Fait**
	Les Amis de la Bibliothèque	Lecture du conte	Résidents Educateurs	Direction													**Fait**
	Lycée Peytavin	Préparation d'une action de prévention en matière d'alimentation	Résidents	Direction													**Fait**
	Association Ste Angèle	Sport collectif mutualisé + tir à l'arc	Résidents Educateur Sportif	Direction													**Fait**

Des engagements pour un devenir
Le Clos du Nid
Foyer de vie
Lucien Oziol

PLAN D'AMELIORATION QUALITE 2017

					2017												
Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Actions Concrètes	Personnes ou Services concernées	Responsable du pilotage	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Evaluation
COMMUNICATION	Définir un support et s'y tenir	Composition groupe de travail															
	Journal																

4. Plan d'actions envisagé année n+1

Le Clos du Nid — Des engagements pour un devenir — Foyer de vie Lucien Oziol

13/12/2017

PLAN D' AMELIORATION QUALITE 2018

Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Actions Concrètes	Personnes ou Services concernées	Responsable du pilotage	2018 Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Evaluation
PROJET D'ETABLISSEMENT	Actualisation de la procédure d'évaluation Projet Personnalisé	Test de GEVA	COPIL	Chef de Services	→	→	→										
	Déclinaison de Réponse Accompagnée pour tous dans les Foyers de Vie	Transformation de l'offre de services	Foyer L.OZIOL/Horizon	Direction Mr. POMMIER	→	→	→	→	→								
	Evaluation continue du Projet d'Etablissement avant réécriture en 2019	1 Réunion /Fiche objectif	COPIL	Chef de Services				→	→	→							
		Evaluation partenariat CAAJ Résidence Lozerienne d'Olt	Educatif	Direction	→	→											
		.Questionnaire de satisfaction			→	→	→										
		.Evaluation															
		.Communication aux Autorités de Tarification CA 2017			→	→	→	→									
	Fiches monographiques	COPIL	COPIL														
		Détermination des axes d'amélioration	COPIL	Direction									→	→	→		

Le Clos du Nid
Des engagements pour un devenir
Foyer de vie Lucien Oziol

PLAN D'AMELIORATION QUALITE 2018

Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Actions Concrètes	Personnes ou Services concernées	Responsable du pilotage	2018												Evaluation
					Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
RESSOURCES HUMAINES	GAPP	Changement d'intervenant	Equipes Educatives	Direction	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	
	Finaliser les fiches de postes ES/ME/AES	1 Réunion/métier	Sce Educatif	Chef de Services			→	→									
	Mise en œuvre et évaluation plannings éducatifs	Réunion Commission Planning	Sce Educatif	Direction	→	→	→	→	→	→	→						
	Fonction coordinatrices ES	Evaluation continue + Fonction ES Participation réunion Equipe Technique	ES	Chef de Services	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	
Formations Professionnelles	CIFA 2018		Educatif	Direction													
	SSIAP	2 Surveillants de Nuit		Mr. JAILLET													
	Formation Surveillant de Nuit	1 Surveillant de Nuit			→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	
	FALC	2 1/2 journées	Equipe pluri 8 personnes	Direction	→	→	→	→									

Le Clos du Nid
Des engagements pour un devenir
Foyer de vie Lucien Oziol

PLAN D'AMELIORATION QUALITE 2018

Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Actions Concrètes	Personnes ou Services concernées	Responsable du pilotage	2018												Evaluation
					Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
PROTOCOLES ET PROCEDURES	RAS																
	Cf évaluation PE																
	Suivi FEI	Analyse procédure à formaliser	CHSCT	Direction	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	

Des engagements pour un devenir
Le Clos du Nid
Foyer de vie Lucien Oziol

PLAN D'AMELIORATION QUALITE 2018

Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Actions Concrètes	Personnes ou Services concernées	Responsable du pilotage	2018											Evaluation
					Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
à soutenir en **PARTENARIATS**	Lister les partenariats actifs en vue de la réécriture du PP 2019/2024 :																
	Salle de Sport La Colagne	Sport collectif															
	Montrodat (tir à l'arc, muscu)	Educateur Sportif															
	EATU (snoezeleen)	Evaluer la pertinence du maintien de la convention															
	Piscine Mende, St-Chély	Educateur Sportif															
	Ferme Brugers	1 séance hebdo groupe de 5															
	GPLV (danse)	1 séance 2 grpes / mardi matin															
	FAM Bernades (balnéo + musicothérapie	séances hebdo															
	Domaine du Ventouzet	séances thématiques ponctuelles															
	Herbes Joyeuses (Mme Putot)	Participation individuelle de 2 résidents															
	Poterie (Mme Razon)	Participation individuelle de 1 résident															
	C'est moi qui l'ai fait (Valérie)	Participation individuelle de 2 résidents															
	Club Judo Marvejols	Participation individuelle de 2 résidents															
	Centre Equestre La Crouzette	Participation individuelle de 1 résident															
	Aumonerie	séance hebdo 2 résidents															
	Résidence Lozérienne d'Olt	Coopération / mutualisation Accueil de Jour MENDE		Direction													
	Convention CHFT/CMP	Consultations avancées 1 fois/trim Participation PP															
	Lycée Peytavin	Partenariat Atelier Cuisine															
	Foyer l'Horizon (piscine)	Séance hebo Educateur Sportif															
	Equiphoria	Accompagnement sur prescription															
	IME Les Sapins	Immersion TSA	Equipe Educative	Chef de Services													

Le Clos du Nid
Des engagements pour un devenir
Foyer de vie Lucien Oziol

PLAN D'AMELIORATION QUALITE 2018

Axes Stratégiques	Objectifs Prioritaires	Actions Concrètes	Personnes ou Services concernées	Responsable du pilotage	2018												Evaluation
					Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
COMMUNICATION	Maintien du Plan de Communication Interne				→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	
	Veiller à la tenue des réunions d'équipe	Equipe éducative	Chef de Services	Direction	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	
		ES															

5. Focus outils

- ✓ Projet d'Etablissement 2015-2019 en cours.
- ✓ Livret d'Accueil actualisé. Soumis à approbation 04/2017.
- ✓ Règlement de Fonctionnement en cours (révision 2018).

VI. Gestion des Risques

1. Focus sur la lutte contre la maltraitance

Le bilan des **Fiches de déclaration des évènements indésirables (FDEI)** concerne les fiches réceptionnées entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017 au Foyer de Vie Lucien OZIOL, soit **108 fiches recensées.** A noter, la première FEI est datée du 2 janvier 2017 et la dernière du 25 décembre 2017.
L'Etablissement recueille ces données, depuis 2014.

Il a pour objet de :

- Suivre l'évolution des déclarations des évènements indésirables.
- Mettre en relief les thèmes les plus fréquents soulevés par les fiches dans les FSEI et développer les actions de prévention.
- Faire un retour à l'équipe et au CHSCT, dans un souci de transparence, d'appropriation et d'amélioration de l'outil.
- Proposer des actions d'amélioration de la qualité de l'accompagnement des Usagers et promouvoir des pratiques inscrites dans une politique de bientraitance.

Deux déclarations ont fait l'objet d'une remontée d'information à l'ARS Occitanie : le 8/08/2017 et le 4/09/2017, en référence au décret du 21/12/2016 relatif à l'obligation de signalement des structures sociales et médico-sociales.

L'analyse des 108 fiches recensées a été réalisée par la Chef de Services le 12 janvier 2017 et sera présentée en CHSCT en mars 2018.
Les 82 fiches réceptionnées entre le 1/01/2017 et e 30/09/2017 ont fait l'objet d'un retour à la personne déclarante (en référence à l'Accord en cours de négociation sur la Qualité de Vie au travail). Au-delà, cela n'a pas toujours été le cas par défaut d'information au sein de l'équipe de Direction.

Ces remontées d'information résultaient de troubles du comportement de 2 Usagers. Ces Usagers ont été pris partiellement en charge par le CHFT et ont conduit ou conduiront à une rupture du Contrat de Séjour.

2. Actions de gestion des risques

Le Foyer de Vie Lucien OZIOL est engagé dans une démarche de gestion et d'analyse des risques depuis 2014. Les professionnels appréhendent de mieux en mieux la démarche, l'ont apprivoisée, ce qui explique partiellement, le nombre de fiche recueillies sur 3 années.

Pour 2017, nous recensons 108 fiches d'évènements indésirables. (+ 28 par rapport à 2016).
Dans leur traitement, elles ont permis de repenser le déploiement des ressources humaines et la mobilisation des équipes du CHFT de St-Alban.

Classement des FDEI selon :

- **Le nombre déclaré par mois :**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
2014	1	6	0	8	7	1	3	2	0	7	12	4	**51**
2015	3	9	11	3	2	1	3	2	8	4	3	6	**55**
2016	7	8	11	2	5	11	10	3	4	4	6	9	**80**
2017	9	12	8	3	7	11	14	10	8	7	10	9	**108**

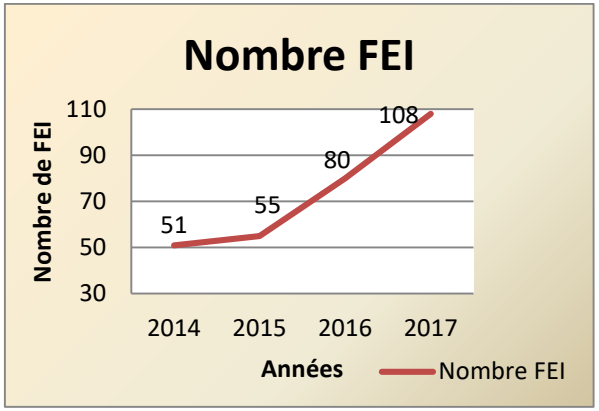

Il est impossible de tirer une analyse de nombre de fiches mensuellement recueillies.

Les FEI se répartissent en 5 domaines :

- Parcours de l'Usager = 59.25 %
- Santé = 13,88 %
- Prestations extérieures = 12.96 %
- Logistique = 12.03 %
- GRH = 1.85 %

Tableau comparatif

	2014	2015	2016	2017
Parcours de l'Usager	61 %	%	68,75 %	59.25 %
Santé	15 %	%	6,25 %	13.88 %
Prestations extérieures	/	/	8,75 %	12.96 %
Logistique	14 %	%	16,25 %	12.03 %
GRH / Risques professionnels	10 %	%	/	1.85 %
TOTAL fiches	**51**	**50**	**80**	**108**

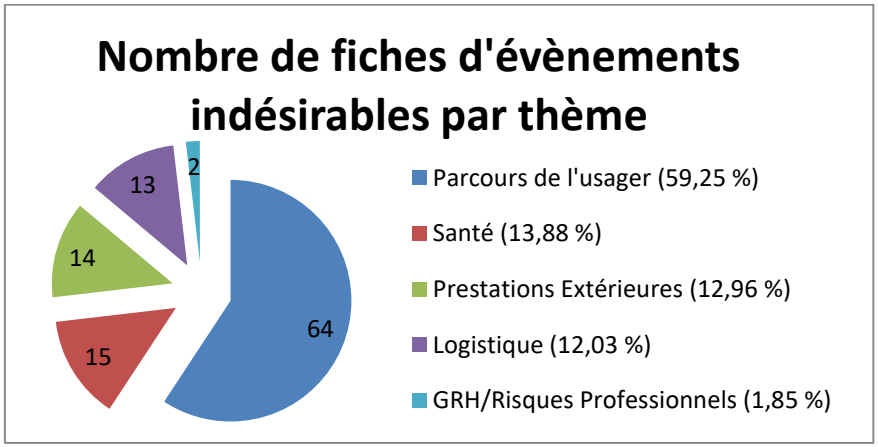

A noter, en 2017, les auteurs des fiches ont été, à leur demande, dégagés de l'évaluation de la gravité, jugée trop subjective ou trop difficiles.
De ce fait, le format de la FEI permet seulement d'identifier la nature des dommages.
Pour 2017, sur 108 fiches renseignées 19fiches portent la mention « sans dommage ».

A) Parcours de l'Usager :

Sur les 64 fiches recensées pour des troubles relationnels, du comportement ou de l'humeur se traduisant par de l'auto-agressivité ou de l'hétéro agressivité, des fugues, des détériorations de matériel ou de la violence verbale, 33 engageaient « la responsabilité » de 4 Usagers (+ 50%).

Sur ces 4 personnes :

- 2 personnes ont fait l'objet d'une rupture du Contrat de Séjour avec orientation prolongée vers un service psychiatrique (CHFT – Clinique RECH). L'attitude de l'une d'elle a justifié une remontée d'informations à l'ARS en Août 2017.

- 1 personne, toujours prise en charge, avec hospitalisations régulières au CHFT. Son comportement a fait l'objet en Septembre 2017 d'une remontée d'informations à l'ARS Occitanie, avec enquête CHSCT et recueil d'information de l'Inspection du Travail. Une salariée avait été reconnue en accident du travail.

- 1 personne, toujours prise en charge, dont les troubles justifient un accompagnement de la neuro psychologue, en interne, un suivi au CMP, des séjours de soins à l'UAPP et de répit à la Maison des Sources.

Ces 4 personnes (moyenne âge 29 ans) présentent un profil psycho-pathologique qui révèle des troubles graves de type anaclitique. L'une d'entre elle avait passé 10 ans au CHFT et a séjourné 6 mois après son admission.

On note une résistance avérée aux traitements et une très faible tolérance à la collectivité et aux règles qui la déterminent.
Ces 4 personnes étaient suivies par le CHFT avec 156 jours d'hospitalisation soit 39 jours par Usager en moyenne.

S'agissant des 12 autres personnes dont le comportement a fait l'objet d'une fiche, on observe des évènements plus isolés, relevant parfois d'une douleur somatique, non exprimée et sous-évaluée ou de simples troubles de l'humeur ponctuels et faciles à juguler par un accompagnement éducatif,

psychologique et bienveillant adapté. Pour un Usager 2 fiches permettent de confirmer le besoin de réorientation vers un Etablissement plus adapté aux besoins. Pour l'ensemble de ces situations, la traçabilité que favorisent ces fiches a permis d'alimenter la réflexion d'orienter le Projet Personnalisé.

A noter, 2 fiches d'évènements indésirables « atypiques » pour un Usager provenant du CHFT, qui exige une prise en compte attentive pour 2018. Il s'agit d'une personne avec une évolution très favorable au sein de la structure, dont les agissements pourraient devenir préoccupants.

Sur le plan territorial, un seul de ces Usagers dispose d'un domicile de secours en Région.
Dans tous les cas, on objective des relations familiales dégradés et un éloignement géographique peu favorable à la reconstruction de liens.

B) Santé :

Cela représente 13.88 % des fiches.
A noter, la traçabilité de 4 chutes sur 6 pour un seul et même Usager. L'observation fine a permis aux médecins d'adapter un projet de soins intégrant le port d'une ceinture réalisée par le Centre d'Appareillage de Montrodat. Le risque a donc été mieux pris en compte et évalué pour être réduit.

Pour le reste, il s'agit d'évènements isolés à l'accompagnement de 3 erreurs de distribution de traitement qui ont exigé des directives précises à l'équipe quant à l'administration individuellement tracée de la prise.

C) Prestations extérieures :

Cela concerne 12.96 % des évènements indésirables. Elles concernent majoritairement des dysfonctionnements avec un organisme de vacances avec lequel nous ne pourrons poursuivre le travail de collaboration qu'après concertation.

D) Maintenance logistique

12.03 % des déclarations avec des évènements isolés, à l'exception des problèmes liés à des véhicules :

- défaut du Contrôle technique : information au responsable sécurité de l'Association.
- problème ceinture de sécurité véhicule neuf : intervention Entreprise Adapté.
- détérioration rétroviseur véhicule : déclaration Assurances.

E) Gestion des Ressources Humaines :

Deux évènements tracés ont exigé une médiation de l'équipe de Direction.

Généralités :

Globalement, on observe que les services éducatifs se sont saisis de la démarche sans culpabilité, avec la volonté de s'en saisir pour l'évaluation et la construction des Projets Personnalisés.

Il demeure que certains services où les risques sont présents ne déclarent aucun dysfonctionnement : le service médical et le service restauration qui dispose d'un outil pas davantage utilisé des fiches de non-conformité, au sein du PACK HYGIENE et/ou du Plan de Maîtrise Sanitaire.

AXES D'AMELIORATION pour 2018 :

- Instaurer au sein du Plan de Communication Interne, une réunion de Direction trimestrielle de type CREx (Commission de Retour d'Expérience) qui existe dans le sanitaire. Elle permettrait un retour d'expérience et une évaluation fine et concertée de la gravité des évènements afin d'adopter une stratégie d'amélioration plus formalisée.

- **L'activité concernée :**

Activité	Nombre	Motif	Mesures correctives
Parcours de l'Usager (59.25 %)	3	Violence physique d'un Usager envers un Usager	
	10	Violence physique d'un Usager envers un personnel	
	3	Auto agressivité	
	2	Violence verbale entre Usagers	
	3	Violence verbale d'un Usager envers un personnel	
	31	Problème de comportement au sein du foyer (agitation, agressivité, crise clastique, opposition)	
	2	Comportement inadapté à l'extérieur	
	2	Agitation et tentative de fugue	
	3	Fugue	
	1	Détérioration de matériel par un Usager	**Evènement isolé**
	3	Non-respect du règlement de fonctionnement par un Usager en matière de droits et libertés dans les espaces privatifs	
	1	Refus d'aller déjeuner au self	
S/total	**64**		
Santé (13.88 %)	3	Erreur d'administration d'un traitement	**Exigence de traçabilité individuelle**
	1	Refus de prise de traitement	**Evènement isolé**
	1	Traitement « détérioré » dans chaussette **Evènements isolés**	**Evènement isolé**
	2	Défaut de traitement dans chaussette **informations aux prestataires**	**Evènement isolé**
	1	Hospitalisation suite crise d'épilepsie	**Evènement isolé**
	1	Blessure nécessitant soins	**Evènement isolé**
	6	Chute	**Projets de soins**
S/total	**15**		
Prestations extérieures (12.96 %)	1	Refus d'une pharmacie de garde de délivrance d'un traitement sans règlement	**Informations tuteurs, pécule accessible sur l'Etablissement**
	1	Contact impossible avec infirmier libéral	**Evènement isolé**

	2	Dysfonctionnement lors de séjour adapté (hygiène douteuse, administration de traitement aléatoire, effet personnel manquant)	**A revoir avec l'organisme**
	9	Problème transport Usagers (retard ou absence bus ou taxi pour les externes, du bus pour les séjours en organisme adapté)	**Partenariat Association Résidences Lozériennes d'Olt – Projet de mutualisation places**
	1	Piscine associative souillée, donc impraticable	**Evènement isolé**
S/total	**14**		
Maintenance/ Logistique (12.03 %)	1	Local salle à manger souillé	**Evènement isolé au lendemain d'un week-end**
	1	Extincteur déplombé	**Evènement isolé**
	1	Dysfonctionnement serrure porte chambre Usager	**Evènement isolé**
	2	Dysfonctionnement informatique	**Evènement isolé**
	4	Dysfonctionnement/ panne véhicules de l'établissement	**Evènement isolé**
	1	Matériel détérioré	**Evènement isolé**
	1	Perte clé	**Evènement isolé**
	1	Inondation d'une salle de bain	**Evènement isolé**
	1	Robinet ouvert dans serre	**Evènement isolé**
S/total	**13**		
Autre GRH (1.85 %)	1	Difficultés relationnelles entre professionnels	**Traitement CHSCT**
	1	Action éducative inadaptée	**Evènement isolé**
S/total	**2**		
TOTAL	**108**		

➢ **Les services déclarant :**

Nombre de FEI rédigée	par
95	Service éducatif (dont 67 par des CDI et 28 par des CDD)
2	Service Nuit
1	Service Cuisine
1	Service Entretien
0	Service Soins
3	Service Ménage
1	Service Administratif
5	Direction

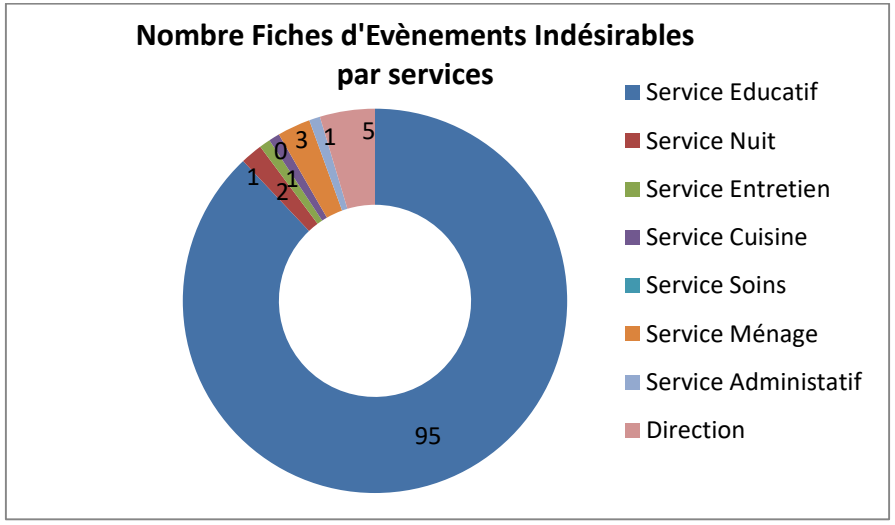

3. Ressources patrimoniales et sécurité

Contraintes architecturales spécifiques ?

Date de construction ou date de la dernière grosse rénovation assimilable à une reconstruction ? : **2010**

Réalisation du diagnostic accessibilité des bâtiments ? : **2010**

Date de réalisation du diagnostic ? : **2010 avalisé**

Date de passage de la dernière commission de sécurité ? : **01/2017**

Avis favorable de la commission de sécurité ? : **oui**

Respect de la réglementation incendie ? : **oui**

Respect de la réglementation relative à l'amiante ? : **oui**

Respect de la réglementation énergétique ? : **oui**

Respect de la réglementation accessibilité ? : **oui**

Nombre de chambres individuelles ? : **32 +3 chambres de stagiaires**

Nombre de chambres installées au **31.12 : 32**

Organisation des transports ? non opérant

Nombre de véhicules adaptés au 31.12 ? : **0**

Nombre de véhicules hors adaptés au 31.12 ? : **6 véhicules**

Accessibilité au transport collectif ? : **non**

Plateau technique / équipement propre ? nombreux choix (ex : balnéo, salle de soins, pharmacie à usage interne, etc.)

VII. Actions en faveur de l'environnement

Le Service Restauration bien qu'internalisé travaille en relation étroite avec le service de Production Culinaire du Siège et participe autant que de besoins aux actions de tri, d'évaluation du gaspillage.

Des Usagers participent annuellement à une action citoyenne de nettoyage au sein de la Commune.

Dans le cadre de la démarche RSO, l'Etablissement est ouvert à toute proposition dans ce domaine.

VIII. Perspectives pour les années à venir de l'établissement

Le Foyer de Vie Lucien Oziol s'apprête à ré-écrire son Projet d'Etablissement 2019-2023. Après une phase d'évaluation concertée avec tous les acteurs, il s'agira de penser son devenir à la lumière des politiques publiques contemporaines d'une part (Inclusion, SERAFIN PH, Réponse Accompagnée pour Tous…) et les enjeux territoriaux à venir d'autre part…

Placer l'établissement au cœur de ces questionnements marquera, de fait, son ambition de mobiliser les ressources pour l'adaptation de ses réponses aux besoins d'une population renouvelée, avec des attentes singulières.

Le 22 mars 2018

Isabelle BUISSON

La Directrice

Docteur Jacques BLANC, Le Président
P/o Docteur Didier CHADEFAUX

Le Secrétaire

ANNEXES

- Convention Lycée.
- Convention Résidences Lozériennes d’Olt.
- Questionnaire de satisfaction projet Accueil de Jour.
- Bilan éducatif partenariat Résidences Lozériennes d’Olt.

Des engagements pour un devenir
Le Clos du Nid
Foyer de Vie
Lucien Oziol

Lycée Émile Peytavin
académie Montpellier
éducation nationale

CONVENTION DE PARTENARIAT
Action solidaire

La présente convention de partenariat est établie entre :

D'une part :

Association « LE CLOS DU NID »
Le Foyer de Vie Lucien OZIOL
5 bis rue Jeanne d'Arc
48100 MARVEJOLS
☎ 04.66.32.37.37

Représenté par :
Madame I. BUISSON, Directrice de l'Etablissement

Et d'autre part :

Le Lycée Emile PEYTAVIN
Avenue du 11 Novembre BP 38
48000 MENDE Cedex
☎ 04 66 49 18 66

Représenté par :
Madame Nicole LANGRAND, Proviseur du Lycée

Il est convenu ce qui suit :

1- Objet de la convention de partenariat

Promouvoir la rencontre et l'intégration de jeunes adultes en situation de handicap et des lycéens.
Ce projet est le fruit d'une réflexion d'une équipe enseignante du Lycée Peytavin et de l'éducatrice d'atelier cuisine au Foyer Lucien Oziol.
Le but de ce projet est de réunir des publics différents : des personnes en situation de handicap et lycéens autour d'un projet commun, sur le thème de l'hygiène alimentaire.

Descriptif

- Conception et fabrication d'un outil simple électronique simple à utiliser et permettant la compréhension de l'équilibre alimentaire par et pour les résidents de l'atelier cuisine du Foyer de Vie Lucien OZIOL.

- Participation des élèves du Lycée (classe de 1ère Baccalauréat PROFESSIONNEL Accompagnement Soins et Services à la Personne (BP ASSP)) qui ont des connaissances en nutrition aussi bien pratiques que théoriques.

- Participation des élèves du Lycée (1ère Baccalauréat des Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable) qui ont des connaissances en électronique.

- Participation de 8 usagers à l'atelier Cuisine du foyer Lucien Oziol. Cet atelier accueille sur la semaine six groupes de 5 usagers autour d'une éducatrice, afin d'élaborer un menu équilibré, de lister, réaliser les achats au supermarché, de confectionner le repas et le partager à l'atelier.

- Confection de préparations culinaires au Lycée avec tous les participants au projet.

- Le choix du nom de l'outil se fera d'un commun accord, à partir des propositions des participants. La décision sera soumise aux Directions des deux établissements.

- Réalisation d'un livret de présentation du déroulement du projet :
    1. La présentation de l'atelier cuisine du foyer Lucien Oziol
    2. La présentation des classes du Lycée Peytavin : la classe de 1ère Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (BP ASSP) et celle de 1ère Baccalauréat des Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)
    3. les règles d'hygiène en cuisine
    4. les règles de l'équilibre alimentaire
    5. les recettes alimentaires
    6. les étapes de fabrication de la fleur alimentaire = cahier des charges.

- Réalisation d'activités concrètes correspondant au souci du respect de l'alimentation équilibrée afin de favoriser la bonne santé.

- Partage des connaissances de chacun.

- Mise en commun des travaux réalisés par chaque groupe.

Foyer de Vie « Lucien Oziol »
5 Bis Rue Jeanne d'Arc - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.37.37 Fax : 04.66.32.46.19
Email : lucienoziol@closdunid.asso.fr
www.closdunid.asso.fr

Finalités

- Réunir des publics différents autour d'un projet commun
- Favoriser l'intégration des jeunes du Foyer de Vie Lucien OZIOL
- Faire venir au Lycée des personnes en situation de handicap pour concrétiser le projet
- Faire partager aux usagers du Foyer de Vie des connaissances acquises au cours de la formation ASSP et STI2D
- Surmonter les angoisses et les craintes des usagers face aux lycéens et des lycéens face aux usagers.
- Mettre en œuvre, de la part des lycéens, des compétences pour s'adapter aux usagers et vice-versa
- Fabriquer un **OUTIL électronique** simple pour vérifier l'équilibre alimentaire des menus
- Donner un nom à l'outil réalisé
- Expliquer ce qu'est un menu équilibré
  → Donner les conséquences sur la santé d'une alimentation déséquilibrée
  → Citer les bienfaits pour la santé d'une alimentation équilibrée
- Faire des affiches de menus équilibrés en collant les dessins d'aliments : en faisant un travail commun qui a pour but de développer le travail en autonomie et créer un climat de confiance entre les publics
- Citer les règles d'hygiène et de sécurité à appliquer dans une cuisine
- Réaliser des préparations culinaires en mixant les publics
- Déguster les préparations du self du Lycée et du restaurant pédagogique
- Visiter l'atelier technologique dans lequel « l'outil » est fabriqué

Présenter l'outil fabriqué aux usagers au cours d'une réception au lycée Emile PEYTAVIN le 18 mai 2017.

Publics concernés :

→ Pour le Foyer Lucien OZIOL : 8 Usagers

→ Pour le Lycée E. Peytavin :

26 Elèves du Lycée Professionnel de Mende de la classe de 1ère Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP).

7 élèves du Lycée technologique de Mende en classe de 1ère Baccalauréat des Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D).

Foyer de Vie « Lucien Oziol »
5 Bis Rue Jeanne d'Arc - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.37.37 Fax : 04.66.32.46.19
Email : lucienoziol@closdunid.asso.fr
www.closdunid.asso.fr

2- Créneaux horaires

Les rencontres se déroulent au LYCEE PEYTAVIN à MENDE

Mercredi 29 Mars 2017 **→10h – 12 h**
Jeudi 30 Mars 2017 **→13h-15h**
Prise de contact entre les usagers et les lycéens et fabrication d'affiches sur les menus.

Lundi 24 Avril 2017 **→11h45-17h30**
Repas au self (Invité par le Lycée Peytavin) et atelier cuisine à la Salle du Canada du Lycée Peytavin.

Jeudi 4 Mai 2017 **→11h 45- 13h**
Repas au restaurant pédagogique de la Section Hôtellerie du lycée E Peytavin (prix du repas 12€)
→13 h -15h rencontre Lycéens STI 2D.

Lundi 15 Mai 2017 **→13h30-17h30**
Finalisation du projet.

Phase finale

Le 18 Mai 2017 à 10 h : Réception au lycée Émile Peytavin de Mende, en présence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Lozère et du Président de l'AMOPA 48, des personnels de Direction, des élèves, des usagers, des enseignants, ainsi que la Presse.

Sera remise officiellement aux Usagers du Foyer de Vie Lucien OZIOL « la fleur alimentaire ».
L'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Lozère remettra le challenge du lycéen solidaire aux élèves, et chaque résident recevra sous format papier, le mode d'emploi du prototype de « la fleur alimentaire ».

Le 22 Mai 2017 à 15h, les élèves rencontreront les usagers du Foyer de Vie Lucien OZIOL, accompagnés de leurs professeurs afin de partager un goûter équilibré et évaluer l'usage et le rôle de l'outil.

L'évaluation permettra, le cas échéant de promouvoir son utilité auprès d'autres publics.

3- Durée du contrat

Janvier à juin 2017 après une période préparatoire de juin à décembre 2016.

Foyer de Vie « Lucien Oziol »
5 Bis Rue Jeanne d'Arc - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.37.37 Fax : 04.66.32.46.19
Email : lucienoziol@closdunid.asso.fr
www.closdunid.asso.fr

4- Encadrement

PALMIER GACHE Valérie :	Monitrice Educatrice de l'atelier cuisine du Foyer de Vie Lucien OZIOL
COMPEYRON Marie-Rose :	Professeur de Biotechnologies au Lycée Professionnel
JUSTAMOND JEAN-Paul :	Professeur en STI2D au Lycée Technologique
MACHADO Laurent :	Professeur en STI2D au Lycée Technologique
POUYAT Olivier :	Professeur d'Arts appliqués au Lycée Professionnel

5- Participation financière

Le 24 Avril 2017, repas offert par le Lycée Peytavin.
Les ingrédients pour l'atelier cuisine – salle du Bât. Canada au Lycée Peytavin - seront fournis par le lycée.

Le Jeudi 4 mai 2017, repas au restaurant pédagogique de la Section Hôtellerie du Lycée Emile Peytavin: prix du repas 12€ financé pour les usagers du Foyer de Vie OZIOL par l'établissement.

Le 18 mai 2017, réception au lycée PEYTAVIN : Boissons offertes par l'AMOPA et préparations culinaires offertes par le lycée.

Le 22 mai 2017, goûter équilibré offert par le Foyer de Vie Lucien OZIOL, dans ses locaux aux lycéens et à leurs accompagnateurs.

6- Responsabilité en matière de transports

Transport des usagers du Foyer de Vie au Lycée Peytavin par l'établissement.
Transport des Lycéens de Mende et de leurs accompagnateurs au foyer de vie Lucien Oziol à Marvejols financé par l'AMOPA.

7- Gestion de l'Etablissement

Les usagers participant à cette action seront accompagnés par l'Educatrice d'atelier. Elle veillera au bon déroulement des activités et au respect des règles.

La présente convention est conclue pour la période de l'année scolaire 2016/2017

Fait à : MARVEJOLS

Le 11/04/2017
La Directrice du Foyer de Vie Lucien OZIOL
I. BUISSON

Fait à : Mende

Le 18/04/2017
Le Proviseur du Lycée E. PEYTAVI N
N. LANGRAND

LYCEES E.PEYTAVIN 48000 MENDE

Foyer de Vie « Lucien Oziol »
5 Bis Rue Jeanne d'Arc - 48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.37.37 Fax : 04.66.32.46.19
Email : lucienoziol@closdunid.asso.fr
www.closdunid.asso.fr

Des engagements pour un devenir
Le Clos du Nid
Foyer de vie Lucien Oziol

Les Résidences Lozériennes d'Oil Languedoc - Roussillon

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

- Centre d'Accueil et d'Activités de Jour -

NOM : ..... **PRENOM** : ..... Age : .....

Adresse : .....

.....

Etablissement de provenance : .....

Nature de la Notification MDA 48 : .....

Fréquentation du CAAJ entre le 6/11/2017 et le 26/02/2018 en jours :

Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	TOTAL
				14

NIVEAU DE SATISFACTION :

① **Accueil :** très bien ☐ bien ☐ moyen ☐ faible ☐

Observations/Propositions : .....

.....

.....

.....

➤ Repas : très bien ☐ bien ☐ moyen ☐ faible ☐

Observations/Propositions : .....

.....

.....

.....

➤ Horaires : très bien ☐ bien ☐ moyen ☐ faible ☐

Observations/Propositions : .....

.....

.....

.....

Le 13/02/2018 Page 1

➢ Espace d'accueil : très bien ☐ bien ☐ moyen ☐ faible ☐

Observations/Propositions : .....

.....

.....

.....

➢ Accessibilité : très bien ☐ bien ☐ moyen ☐ faible ☐

Observations/Propositions : .....

.....

.....

.....

➢ Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire souhaité : .....

② **Activités :** très bien ☐ bien ☐ moyen ☐ faible ☐

Observations/Propositions : .....

.....

.....

.....

✓Activités physiques et sportives : Nombre suffisant ☐oui ☐non
Adapté ☐oui ☐non

Observations/Propositions : .....

.....

.....

.....

✓Activités de participation sociale et d'apprentissage :
Nombre suffisant ☐oui ☐non
Adapté ☐oui ☐non

Observations/Propositions : .....

.....

.....

.....

✓Activités de créativité /loisirs : Nombre suffisant ☐oui ☐non
Adapté ☐oui ☐non

Observations/Propositions : .....

.....

.....

.....

③ **Vos attentes générales** :.....

Nous vous remercions de votre participation

A remettre sous pli au Foyer de Vie Lucien OZIOL ou au CAAJ

pour le 5 Mars 2018

Le 30/03/2018

RESULTAT QUANTITATIF ET QUALITATIF

DU

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

- Centre d'Accueil et d'Activités de Jour -

PREAMBULE :

Afin d'évaluer la satisfaction des Usagers accueillis et de leurs familles, suite à cette expérience au CAAJ de Mende, durant la période de collaboration entre les associations du Clos du Nid et Des Résidences Lozériennes d'Olt (du 6 novembre 2017 au 26 Février 2018), nous avons distribué 4 questionnaires aux Usagers et 4 à leurs familles. Afin que ce questionnaire soit le plus adapté, nous avons opté pour des critères d'évaluation de satisfaction simple (très bien ; bien ; moyen ; faible) avec possibilité de noter des observations et propositions d'amélioration.
Nous avons obtenu 100% de réponses.

NIVEAU DE SATISFACTION :

① Accueil :

Résultats : 6 personnes ont répondu très bien
1 personne a répondu bien

➤ Repas :

Résultats : 3 personnes ont répondu très bien
3 personnes ont répondu bien

➤ Horaires :

Résultats : 5 personnes ont répondu très bien
1 personne a répondu bien

➤ Espace d'accueil :

Résultats : 7 personnes ont répondu très bien
1 personne a répondu bien

➤ Accessibilité :

Résultats : 4 personnes ont répondu bien
2 personnes ont répondu bien

➤ Nombre de jours d'ouverture hebdomadaire souhaité :
5 personnes souhaiteraient 5 jours d'ouverture hebdomadaire
2 personnes souhaiteraient 4 jours d'ouverture hebdomadaire

② **Activités :**

Résultats : 7 personnes ont répondu très bien

✓Activités physiques et sportives : Nombre suffisant ??? 7 personnes ont répondu oui

Adapté ??? 7 personnes ont répondu oui

✓Activités de participation sociale et d'apprentissage :
Nombre suffisant ??? 6 personnes ont répondu oui

Adapté ??? 7 personnes ont répondu oui

✓Activités de créativité /loisirs : Nombre suffisant ??? 6 personnes ont répondu oui
Adapté ??? 6 personnes ont répondu oui

③ Synthèse des observations, attentes et propositions générales

- Absence de contrainte liée au transport ce qui génère une économie sur la PCH
- Dans l'ensemble, il en ressort que le service propose un accueil chaleureux, que les Usagers sont impatients d'être au lundi matin, preuve d'un engouement certain pour le projet.
- Une personne met en avant le bénéfice pour les jeunes adultes de pouvoir profiter d'un service d'accompagnement de jour ainsi que la possibilité de rejoindre le foyer familial pendant la semaine tous les soirs.
- Toutes les réponses aux questionnaires expriment en souhait que le projet CAAJ (d'accueil de jour) aboutisse.
- Une autre personne souhaite que le projet aboutisse car dénonce le manque d'alternative à l'internat en Lozère pour les jeunes adultes.
- Une personne souhaiterait avoir une télévision, sur le service
- Satisfaction globale pour les activités proposées et adaptées à tous, autant dans la diversité, que dans la quantité.
- Satisfaction globale sur les horaires d'ouvertures et de fermetures, une personne souhaite une plage d'horaire plus étendue les matins (ouverture à 8h au lieu de 9h).
- Une personne accueillie souhaiterait participer à une activité Théâtre.
- Une personne évoque une organisation personnelle et professionnelle contraignante et souhaiterait une prise en charge pour les trajets par un transporteur (personne domiciliée à plus de 30km de Mende, candidate et en attente d'une orientation FAM).

- Une personne fait la remarque qu'il est difficile de trouver des places de parking.
- Une personne soulève le problème des orientations Foyer de vie/Foyer d'accueil médicalisé/maison d'accueil spécialisé. Elle explique que la MDPH risque de ne pas accorder à sa fille l'orientation FAM mais plutôt l'orientation Foyer. De ce fait, elle appréhende que sa fille ne soit admise par ce type d'accueil. Les familles dans leur ensemble aspirent à la levée de la segmentation des orientations qui ne favorise pas la souplesse d'accès au service.

Evaluation période de collaboration entre le CAAJ de Mende et le Foyer de Vie Lucien Oziol

Rédigé le 30/03/2018 par : Matthieu Dumas et Sylvie Loizel (Moniteurs Educateurs)

L'Association « Les résidence Lozériennes d'Olt », gestionnaire du centre d'activité et d'accueil de jour (CAAJ) de la MAS de BOOZ à Mende et l'association « Le Clos du Nid » gestionnaire du foyer Lucien OZIOL à Marvejols ont mené, à titre expérimental, une collaboration et une action de mutualisation partielle de leurs accueils de jours. L'objectif était d'accueillir tous les lundis au CAAJ de 9h à 17h pour une période de 4 mois, 3 personnes du Foyer Lucien OZIOL actuellement en externat, 1 personne de l'IME Les Sapins, éventuellement des internes du FLO et de façon exceptionnelle une personne accueillie déjà présente au CAAJ sur d'autres jours de la semaine. Durant cette période, 2 professionnels Moniteurs Educateurs, dont un salarié du CAAJ de Mende et l'autre, salarié du foyer Lucien OZIOL ont proposé et planifié des activités.

A l'issue de cette expérience, il convient aujourd'hui de réaliser une évaluation sur le plan éducatif, fonctionnel, d'en faire ressortir des éléments observés sur le terrain en termes d'accompagnement, d'activité, d'organisation, de logistique et de proposer des perspectives pour l'avenir.

Opportunités favorables et points positifs

Modalités d'accueil de jour

Les deux associations engagées dans le projet possèdent chacune des autorisations de places d'accueil de jours différentes mais complémentaires. Nous avons observé chez les Usagers qui ont fréquenté le CAAJ durant cette période, des changements de comportement très positif en termes d'investissement des lieux, des activités, et d'accompagnement éducatif proposé.

Les personnes du foyer Lucien OZIOL fréquentent toute la semaine un lieu d'accueil en externat rattaché à l'internat. On peut s'apercevoir que cette formule peut parfois provoquer chez les externes des comportements d'isolement. A leur arrivée, au foyer tous les matins, elles côtoient immédiatement les personnes de l'internat, qui prennent leur petit déjeuner. Un contraste se ressent entre les internes qui se réveillent juste, et les externes déjà prêts pour commencer les activités. En outre, les trois personnes originaires de Mende revendiquent un accueil de proximité.

Au CAAJ, l'accueil de jour ne dépend pas géographiquement d'un établissement de type internat, il y a moins de confusion chez des personnes présentant une déficience intellectuelle. En effet il est plus adapté et repérant pour les personnes de pouvoir différencier des lieux bien distincts : lieu d'internat (où l'on dort) d'une part, et lieu où l'on participe à des activités d'autre part et par conséquent de se mobiliser dans une meilleure dynamique pour aborder les activités. De ce fait, nous avons pu observer, une meilleure participation et un réel investissement dans les activités proposées. Les personnes accueillies ont pu manifester leurs choix et désirs dans le déroulement de leurs journées.

Homogénéité des publics

Pour éviter une forme d'isolement et favoriser les interactions sociales en créant une émulation, le projet de départ prévoyait la possibilité de renforcer le groupe en augmentant l'effectif à 8 personnes, en intégrant des internes du Foyer de Vie Lucien OZIOL. Ceci aurait eu pour but de tester l'accompagnement en accueil de jour avec un effectif plus important, afin d'évaluer et tester le ratio d'accompagnement. Apres avoir démarré la période expérimentale, en accord avec nos directions respectives nous avons abandonné cette éventualité. En effet, très vite, les 4 personnes accueillies, ont pu verbaliser leurs

mécontentement à l'idée d'accueillir des internes. Nous avons observé un certains clivage de leur part avec d'un côté ce qu'ils vivaient au CAAJ, et de l'autre au Foyer Lucien OZIOL. Bien entendu leurs discours idéalisaient l'accompagnement au CAAJ de Mende qui se situe à proximité de leur domicile. Sur deux journées nous avons pu accueillir une cinquième personne qui fréquente déjà le CAAJ d'autres jours. Cette personne ne présente pas de déficience, mais un handicap physique avec problèmes neurologiques. La seconde journée fut concluante, dans l'échange, lors de l'activité bowling (interaction et convivialité). Bien que présentant des capacités intellectuelles et physiques différentes, chacun a su trouver sa place dans la dynamique du groupe.

Contraintes et difficultés rencontrées lors de la période d'expérimentation.

Activités

Nous avons rencontré quelques difficultés pour proposer un certain type d'activités (culturelles et de Loisirs) sur le bassin Mendois. En effet l'ouverture du CAAJ le lundi, la plupart des services et associations étaient fermés ce jour. Nous nous sommes donc déplacés à l'extérieur de Mende pour ce type d'activité (Millau, Saint Eulalie en Margeride), ce qui a été très apprécié par les personnes accueillies. De plus, nous avions en perspective lors du projet de départ, de construire un réseau de partenariat local dans le but de proposer aux Usagers des activités de participation sociale. Pour les mêmes raisons, à savoir la fermeture et non accessibilité à de nombreux services le lundi, il nous a été difficile de nouer et construire de réels partenariats avec les diverses associations Mendoises. Cependant, avec la collaboration et la participation des personnes accueillies, nous avons effectué un travail de recherche pour collecter des informations auprès des administrations (mairie, office du tourisme…) Lors de nos déplacements à l'extérieur du CAAJ, après avoir pris connaissance et repéré le tissu associatif de la ville de Mende, nous observons un réel potentiel au niveau local et envisageons la possibilité de créer un réseau de partenariat ensemble

Exemple : prise de contact avec le GEM Marvejols/Mende (Groupe d'entraide Mutuelle), Visite et prise de contact avec l'association Cité Cap…etc…

Organisation et formalisation des pratiques professionnelles (temps de réunion…), programmation et planification des activités d'une semaine sur l'autre.

Deux professionnel Moniteurs Educateurs étaient missionnés pour mener ce projet au CAAJ. Nous avons rencontré des difficultés pour aménager des temps formels de transmission, de concertation et de préparation pour l'organisation des projets à venir. En effet la présence

permanente des usagers ne permettait pas d'optimiser ces temps de travail de façon idéale d'où la nécessité de prévoir de manière formelle ces moments pour la suite.

Accueil des Usagers.

Contraintes rencontrées liées à la situation géographique du CAAJ De Mende. A savoir que les deux professionnels arrivaient sur le service en décalé, à 9h pour l'un et à 10h pour l'autre personne salariée du Foyer Lucien OZIOL. Cet accompagnement en décalé a parfois ralenti le départ et la dynamique de l'activité du matin. En contrepartie, ce moment a été mis à profit par le second professionnel pour partager un moment d'échange avec les Usagers. Nous avons pu observer que ce temps d'échange était primordial pour les personnes accueillies. Il permet de les accompagner afin de les aider à se projeter dans le déroulement de la journée. Au cours des 4 mois, nous avons dû réajuster un élément important sur la question de l'accueil. Au départ, les personnes elles aussi arrivaient en décalé. Ceci parasitait le moment d'échange qui avait parfois débuté. Après concertation avec les personnes sur les bénéfices et la nécessité de respecter une heure fixe, nous avons « fixé » en collaboration avec les familles l'horaire d'arrivée à 9h, pour tous.

Repas

La gestion du repas était différente pour chaque personne au CAAJ. Deux personnes amenaient leur repas personnel, tandis que 3 personnes du Foyer Lucien OZIOL bénéficiaient d'un repas confectionné par l'établissement. D'un point de vue organisationnel, le temps nécessaire au réchauffage des plats a parfois parasité la dynamique de l'activité proposée le matin.

Rapport d'évaluation du Support d'activités :

1 : Activités à visée corporelle :

Permet de restaurer narcissiquement l'enveloppe corporelle.

- *Piscine, randonnée et marche*

2 : Activités d'apprentissage et de maintien des acquis.

- Participation active à l'organisation du planning activités

- Utilisation d'outils informatiques « recherche internet avec retranscription d'information par l'Usager : écriture, calcul ».
- Déplacement et reconnaissance de la cité
- Cuisine
- Courses : achats, choix et gestion du budget

3 : Activités de valorisation et de création

Réalisation individuelle et collective, symbole d'identification réciproque.

- Cuisine, pâtisserie
- Dessins, peintures, art plastiques

4 : Activités de convivialités, loisirs et culturelles.

Plaisir fait de complicité / appartenance et d'ouverture au monde.

- Expo photo
- Visite parc des Bisons
- Bowling/ laser Game
- Rencontre et échanges avec le G.E.M

5 : Activités de participation sociale

Permet de sortir la personne de son isolement. Mise en jeu d'interrelation et sentiment d'appartenance, et d'obligations de règles de savoir-vivre ensemble.

- Accueil et partage avec le G.E.M
- Sorties restaurants

Date	Activités	Travail éducatif	Usagers
06/11/17	-Temps de paroles/ échanges (Organisation/choix) -Balade dans Mende	-Apprentissage -Choix -Travail d'interaction/communication	4

	-Atelier cuisine et courses		
13/11/17	-Temps de paroles/échanges -piscine	-Interaction/communication -Apprentissage -Appréhension de l'eau	4
20/11/17	-Achat des décorations de Noël et décoration CAAJ -visite au G.E.M	-Apprentissage déplacement en ville et connaissance de la cité. -rencontre usagers du G.E.M	4
27/11/17	-Ballade à Mende -Jeux de société au CAAJ	-Autonomie dans la ville -Apprentissage de déplacements dans la cité -Convivialité et interaction entre usager.	4
04/12/17	-Dessins/peinture -Balade à pied	-Réalisation individuelle et collective	4
11/12/17	-Courses achat -Piscine	-Autonomie et choix des courses -Apprentissage et appréhension de l'eau	4
18/12/17	-Restaurant -Exposition de photos à Mende	-Choix des plats et règlement note de manière autonome, au restaurant -Socialisation	4
8/01/18	-Temps d'échanges (Organisations du planning) -Choix et écriture pour recettes -Recherche internet -Piscine	-Travail de choix, écriture, recherche sur internet -Apprentissage et appréhension de l'eau	3
15/01/18	-Pâtisserie -Gouter au CAAJ (invitation G.E.M) -Jeux de société	-Apprentissage -Autonomie -Echange/interaction -Rencontre et communication	4 + 1 *(N.S)*
22/01/18	-Parc des Bisons -Restaurant	-Sortie culturelle/ loisir -Restaurant, travail du choix des plats et règlement note: autonome.	3
29/01/18	-Organisation de Planning.	-Choix /vote pour planning activités avec notions des tarifs et d'organisation.	4

	-Atelier informatique -Randonnée	-Apprentissage. -Activité physique avec découverte et sensibilisation à l'environnement naturel.	
05/02/18	-Achats/Courses. -Repas	-Choix du repas -Aide à l'élaboration du repas	1 (annulation du groupe, intempérie)
12/02/18	- Courses -Atelier cuisine -Balade -Jeux de société	-Autonomie. -Convivialité/échange/Liens	4
19/02/18	-Pique-nique -Marche -Laser-Game	-Activité de Convivialité (complicité/appartenance/Interaction Le jeu / voie royale de l'expression	4
26/02/18	-Pique-nique -Bowling	-Activité de convivialité….	5

Cette expérience de coopération a permis un développement de l'autonomie grâce au support activité. Les personnes ont développé un sentiment de valorisation personnelle et de confiance en soi. Le nombre restreint d'Usagers et le fonctionnement de jour et de proximité (sachant que les Usagers rentrent chez eux le soir « pas de rupture familiale ») a engendré une plus grande sécurité psychique. Les prestations sont diversifiées et adaptées aux besoins de la personne, pour cela il doit y avoir une régularité de présence. Un temps d'accueil, de parole et de rappel d'organisation est fait chaque matin, pour un repérage et une meilleure cohésion de groupe.

Suggestions pour l'avenir :

- Ouverture du service : 5 jours /semaine.
- Horaires de 9h à 17h
- Repas : que chacun apporte son repas, à confectionner ou déjà élaboré.
- Repenser la question de la continuité du service pendant les congés des professionnels
- Préserver les temps de réunions institutionnelles pour l'organisation, l'élaboration des Projets Personnalisés, les réunions d'équipe et les groupes d'analyse de la pratique.
- Penser l'accès des Usagers aux services pluridisciplinaire de l'Etablissement : Assistante

Sociale, Psychologues, Infirmiers, Médecin…

- Changements d'horaires suivant la saison (été) pour soirées et événements (cinéma, festival détour du monde...etc.)
- Mettre en place une activité culturelle et d'expression : le théâtre.
- L'entretien des locaux effectué régulièrement par les Usagers et les éducateurs, nécessiterait un passage plus approfondi d'un agent de nettoyage à une fréquence régulière.
- Dans une salle vacante des locaux du CAAJ, aménagement de l'espace pour le repos et permettre aux personnes qui le souhaitent, de pouvoir s'isoler du reste du groupe.
- Développement d'un réseau de partenariats et bénévolat en collaboration avec des associations locales.

Journée Type Au Centre d'accueil et d'activité de Jour (CAAJ) de Mende, les lundis durant la période de collaboration expérimentale.

09H00 Accueil progressif des personnes, échanges avec les familles, convivialité/café

09H30 Interlude : Temps d'expression libre, échange avec les personnes accueillis

10H00 Repères Temporaux et Spatiaux
Date du jour, météo, menu du déjeuner. Présentation des activités de la journée, arrivée du second personnel éducatif avec une partie des containers repas, mise des plats au froid pour le repas de midi

10h30 Début de l'activité du matin programmée par anticipation la semaine précédente.

11h40 Fin de l'activité, mise en place de la table, mise en température des plats(les couverts, la préparation du pain, des boissons etc.

12h00 Repas

13h Temps de pause : informations/échanges
Temps de repos, café, lecture, musique.

14h00 Début de l'activité de l'après-midi programmée par anticipation la semaine précédente

16h Fin de l'activité

Temps d'échanges et de repos, gâteau et boissons pris en commun

16h15 Planification de l'activité de la semaine suivante avec la participation active des personnes accueillies.

17h Préparation des Départs, temps d'échange avec les familles sur la journée achevée.